

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3650 LUNDI 6 JANVIER 2020



Une attitude du cardinal Fridolin Ambongo lors de la conférence de presse

La communication du cardinal Fridolin Ambongo faite le vendredi 3 janvier dernier à Kinshasa, lors de sa première

conférence de presse depuis sa création par le Saint-Père au Vatican le 5 octobre dernier, a pris les allures d'un véritable ré-

TUERIES DE BÉNI

Fridolin Ambongo dénonce un projet de balkanisation de la RDC

quisitoire contre les ennemis de la stabilité de la RDC. Revenu d'une tournée de paix effectuée au Nord-Kivu où il a eu à palper du doigt les réalités de Beni et

ses environs en proie à des massacres récurrentes perpétrés par des présumés rebelles ougandais de l'ADF, il a fait part de sa lecture des faits. Le projet de

balkanisation de la RDC qu'ont toujours nourri ses voisins serait, d'après lui, à la base de l'insécurité qui prévaut à Beni et ailleurs. [Page 3](#)

TERRITORIALE

Quatre gouverneurs des provinces convoqués à Kinshasa



Le siège de l'Assemblée provinciale du Kongo central

Ces quatre autorités provinciales sont convoquées à Kinshasa par le ministre de la Justice et le dossier aurait un rapport direct avec la situation qui prévaut dans leurs entités respectives. Il s'agit principalement des gouverneurs de l'Ituri, du Sankuru, du Haut-Lomami et du Kongo central. Selon le communiqué du ministère de la Justice, elles sont attendues, le 13

janvier 2020, au cabinet du vice-Premier ministre, ministre de la Justice pour une « séance de service ».

Ce document daté du 2 janvier 2020 indique que les vice-gouverneurs, les présidents et vice-présidents des Assemblées provinciales des provinces précitées sont également concernés par cette invitation. [Page 2](#)

MESSAGE DE VOEUX

Félix Tshisekedi : « Confessons la grandeur du Congo ! »

Au-delà du défi militaire qu'il s'est engagé à relever en cette année 2020, Félix Tshisekedi croit à la transformation de la RDC, au génie congolais et, surtout, à la capacité de ses compatriotes à construire un pays qui leur ressemble dans ce qu'ils caressent de plus beau comme rêve.

« Confessons la grandeur du Congo », a-t-il recommandé dans son message de vœu lu le 31 décembre sur les antennes de la RTNC.

Evoquant la gratuité de l'enseignement de base, le chef de l'Etat a indiqué qu'au-delà de cette donne, l'amélioration de la qualité du programme, la formation continue des enseignants et leur prise en charge seront également au cœur



Le chef de l'Etat lisant son message de vœux aux Congolais

de ses préoccupations pour le bien du système éducatif congolais. [Page 5](#)

DISPARITION

L'étoile de Roger Botembe s'est éteinte

L'année 2020 commence bien tristement pour l'Académie des beaux-arts de Kinshasa (ABA). La disparition de son professeur associé et chef de section Arts-Plastiques, Roger Botembe Mimbayi Lita, endeuille

aussi tout l'univers de la peinture. Le défunt lui a donné une impulsion réelle au début des années 1990 avec la création des Ateliers Botembe en 1992. Le grand pinceau n'a pas passé le cap du Nouvel An. La toile

de son existence noircie par la maladie a définitivement perdu ses couleurs pour prendre la teinte indéfinissable de l'éternité, le 31 décembre, en Afrique du Sud. [Page 7](#)



TERRITORIALE

Quatre gouverneurs des provinces convoqués à Kinshasa

Ces autorités provinciales sont attendues par le ministre de la Justice et le dossier aurait un rapport direct avec la situation qui prévaut dans leurs entités respectives.

Parmi les gouverneurs des provinces convoqués il y a ceux de l'Ituri, du Sankuru, de Haut-Lomami et du Kongo central. Selon le communiqué du ministère de la Justice, ces autorités provinciales seront attendues, le 13 janvier 2020, au cabinet du vice-Premier ministre, ministre de la Justice où elles sont convoquées à Kinshasa pour une « séance de service ». Ce document daté du 2 janvier 2020 indique que les vice-gouverneurs, les présidents et vice-présidents des

par les organes délibérants de leurs provinces respectives pour divers motifs. Marcel Lenge du Haut-Lomami a été déchu pour n'avoir pas déposé le programme d'action de son gouvernement. Jean Banisa de l'Ituri a été accusé de « mauvaise gestion ». Atou Matubuana, du Kongo central a été destitué pour le scandale sexuel qui a éclaté dans cette province dont l'acteur principal a été le vice-gouverneur, Justin Luemba, et dans lequel le gouverneur a été cité comme commanditaire. Pour Stéphane-Joseph Mukumadi du Sankuru, les députés provinciaux lui ont reproché son « indisponibilité », pour la deuxième fois, à se présenter pour

... « d'une commission ad hoc chargée d'examiner et proposer des voies de sortie à la crise institutionnelle qui prévaut dans ces provinces »

Assemblées provinciales des provinces précitées sont également concernés par cette invitation. Des sources proches du ministère indiquent, en effet, que l'invitation du vice-Premier ministre fait suite à la mise en place « d'une commission ad hoc chargée d'examiner et proposer des voies de sortie à la crise institutionnelle qui prévaut dans ces provinces ».

Il est, par ailleurs, rappelé que les dirigeants des provinces convoqués ont été destitués

l'audition de son discours programme et l'investiture de son gouvernement. Ils l'ont accusé d'« outrage à l'Assemblée provinciale ». On note également que lors du conseil de ministre du 22 novembre 2019, le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo avait appelé à une prise d'une série de mesures urgentes visant à mettre fin « à des règlements de comptes » qui, selon lui, ternissent l'image du pays.

L.D.

DÉDOUBLEMENT DE L'AFDC-A

Modeste Bahati sollicite la médiation du cardinal Ambongo

Le sénateur congolais et sa plate-forme politique attendent du prélat catholique son intervention personnelle afin de lui permettre de rentrer dans ses droits.

L'Alliance des forces démocratique du Congo et alliés (AFDC-A) de Modeste Bahati Lukuebo a saisi le cardinal Fridolin Ambongo dont elle sollicite la médiation pour mettre fin au dédoublement dont ce parti se dit être victime. Dans un échange, le 2 janvier, avec l'archevêque métropolitain de Kinshasa, cette plate-forme politique, qui se dit victime de dédoublement et de l'injustice, a sollicité l'intervention personnelle du prélat pour lui permettre de rentrer dans ses droits. « Nous avons saisi la justice. Mais malheureusement cette dernière met beaucoup de temps. Cela fait sept mois depuis que la justice a reçu toutes les preuves, toute la documentation, mais elle ne semble pas avancer. C'est pourquoi nous avons résolu de recourir à son éminence pour jouer le rôle de la réconciliation, pour jouer le rôle de la médiation, pour



Le sénateur Modeste Bahati/DR.

que nous soyons rétablis dans nos droits constitutionnels », a expliqué l'auto-

rité morale de l'AFDC-A, le sénateur Modeste Bahati. Ce dernier a, par ailleurs, rassuré sur la promesse du cardinal Fridolin Ambongo de s'impliquer dans cette affaire dont la solution avait déjà été trouvée lors du dialogue de la Saint-Sylvestre. « Nous avons trouvé l'éminence très ouverte à notre égard. Il nous a écoutés. Le reste, il lui reviendra de voir comment trouver une solution à ce problème qui fait couler beaucoup d'encre », a souligné Modeste Bahati.

Lucien Dianzenza

« Nous avons trouvé l'éminence très ouverte à notre égard. Il nous a écoutés. Le reste, il lui reviendra de voir comment trouver une solution à ce problème qui fait couler beaucoup d'encre »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Eliou
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin
Mauouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé
Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

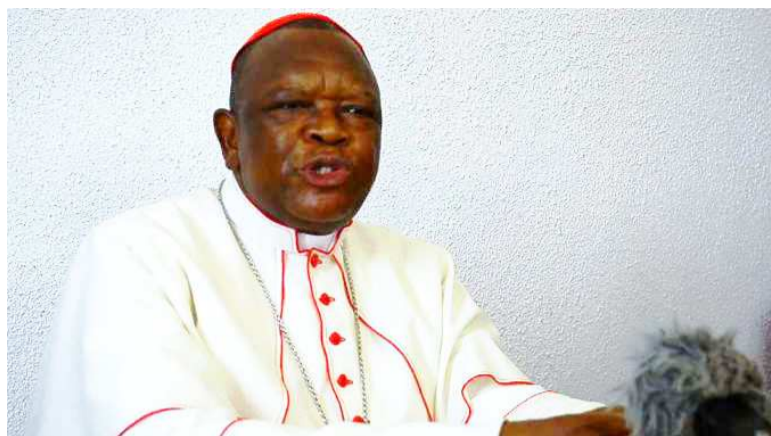
ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TUERIES DE BÉNI

Le cardinal Fridolin Ambongo dénonce un plan réfléchi de balkanisation de la RDC

La communication du cardinal Fridolin Ambongo faite le vendredi 3 janvier à Kinshasa, lors de sa première conférence de presse depuis sa création par le Saint-Père au Vatican le 5 octobre dernier, a pris les allures d'un véritable réquisitoire contre les ennemis de la stabilité de la RDC.



Le cardinal Fridolin Ambongo

Fraîchement revenu d'une tournée de paix effectuée dans le Nord-Kivu où il a eu à palper du doigt les réalités de Beni et ses environs en proie à des massacres récurrents perpétrés par des présumés rebelles ougandais de l'ADF, le prélat catholique a fait part de sa lecture des faits tels que perçus sur le terrain. Pendant que des acteurs politiques qui se relaient dans cette partie du pays ne se limitent généralement qu'à Beni-ville, il aura pris le risque d'aller jusque dans les zones rouge supposées être le théâtre des affrontements entre

les forces régulières et les groupes armés tant étrangers que locaux. C'est donc en connaissance de cause assortie d'une maîtrise des faits que ce prince de l'Église a évoqué la problématique de l'insécurité qui sévit à Beni. A la base, a-t-il pensé, il y a le projet de balkanisation de la RDC qu'ont toujours nourri ses voisins qui profitent de l'état de chaos dans lequel se retrouve aujourd'hui une partie du Nord-Kivu pour s'implanter dans des villages et localités abandonnés par des autochtones en fuite. A en croire le cardinal, « des

populations d'origine rwandophone et ougandophone sont en train d'être déversées dans l'Est et occupent des champs et maisons abandonnés par des autochtones qui fuient la guerre ». Le fait que les frontières artificielles soient poreuses, que les chefs coutumiers soient dépossédés de leurs pouvoirs et que l'armée soit, elle-même, infiltrée, ne facilite pas non plus la tâche. Et d'appeler les autorités congolaises à convaincre les dirigeants de trois pays voisins « d'arrêter de déverser » leurs ressortissants dans l'est troublé de la République démocratique du Congo. « Les Congolais d'origine rwandaise ou ougandaise qui sont là depuis des années, « personne ne peut contester leur nationalité congolaise », a dit Mgr Ambongo. « Ce qui fait problème, c'est le déversement des autres qui arrivent, et on essaie de les faire passer comme des Congolais », a-t-il affirmé. L'on est donc face à une situation de non-Etat dans cette partie du pays avec le risque de partition, a alerté l'ex-archevêque métropolitain de Kinshasa. « On ne peut pas fêter l'an 1 de l'alternance démocratique au pouvoir critiquable, pendant que dans l'est de la RDC les gens meurent. Nous devons être de communion avec eux », a-t-il recommandé. Et d'exhorter

les autorités du pays à prendre à bras le corps cette problématique d'insécurité à l'est du pays.

« Le grand problème pour nous, c'est de renforcer les fonctions régaliennes pour pouvoir protéger nos frontières dans l'Est et éviter qu'il y ait de nouveaux venus qui soient déversés chez nous », a-t-il ajouté. « Il faut une prise de conscience au niveau national sur le fait que notre pays est en danger », a insisté le prélat appelant ses compatriotes à soutenir les militaires congolais qui se battent contre des dizaines de groupes armés locaux et étrangers.

Vivement un dialogue

Profitant de la tribune lui offerte, le quatrième cardinal de l'histoire de la RDC a exhorté les différents protagonistes de la scène politique congolaise à « privilégier les intérêts supérieurs de la nation » et, particulièrement, aux cadres de la coalition FCC-Cach « à pouvoir servir véritablement le peuple congolais, en lieu et place de se déchirer ». Une exhortation qui rejoint la devise de son ministère épiscopal : « Omnia Omnibus », c'est-à-dire, « tout pour tous ». Une manière d'interpeller la conscience collective sur la nécessité « d'avancer dans l'intérêt su-

périeur du peuple congolais, de travailler la main dans la main comme les fils et filles d'une même famille ». Plaçant son cardinalat sous une atmosphère de réconciliation, il a exhorté ses compatriotes de partout dans le monde, à « déroger aux tueries, aux inimitiés et à toutes sortes des querelles de quelque nature que ce soit, en vue de mieux vivre ensemble ».

Abordant le chapitre de la « vérité des urnes », un crédo cher à l'opposant Martin Fayulu, le prélat catholique a, sans ambages, évoqué son caractère anachronique par rapport à la donne politique actuelle. Il a plutôt prôné l'évolution censée déboucher sur un dialogue franc entre les différentes sensibilités politiques actuelles de sorte à résoudre radicalement la crise de légitimité, se gardant toutefois de commenter sur la quintessence, encore moins sur la faisabilité de cette initiative caressée par Martin Fayulu. Enfin, le cardinal Fridolin Ambongo a clarifié la position de l'Église catholique sur la gratuité de l'enseignement, précisant que l'Église soutient de tous ses vœux l'application de cette mesure à condition qu'elle ne fragilise pas le système éducatif du pays.

Alain Diasso

PAIX ET SÉCURITÉ DANS L'EST DE LA RDC

Une plainte en préparation contre la Monusco

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en RDC (Miss-RDC), qui accuse cette mission de non-assistance à population en danger et d'oublier sa tâche première de stabilisation pour se confondre à d'autres organisations des Nations unies, en voulant dissimuler ses faiblesses derrière des préoccupations urgentes telle la maladie à virus Ebola, demande d'embler au Conseil de sécurité et au gouvernement de la RDC de retirer cette mission.

Le Miss-RDC a profité de la conférence de presse organisée, le samedi 28 décembre 2019, pour renouveler sa position par rapport au mandat de la Mission onusienne en RDC. Ces organisations de la société civile réunies au sein de ce regroupement ont saisi le chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, « pour lui rappeler les vœux de la population congolaise de voir la Monusco partir et quitter le sol congolais, au regard de son bilan de 20 ans, un bilan catastrophique qui consacre les tueries de plus de 12 millions de morts, reconnus mondialement et ceci en présence des casques bleus observateurs et complice ». Par rapport au renouvellement du mandat de cette mission, le Miss-RDC a dit constater une ignorance délibérée par les acteurs politiques nationaux et internationaux de par la mission qui justifie la présence de cette mission en RDC et « qui tourne autour de la stabilisation et plus la protection des civils dans un pays où nombreuses institutions sont encore à réformer; notamment les Forces armées de la RDC ». L'indignation de notre Mouvement, écrivent ces organisations, est de constater que les cinq pays membres du Conseil de sécurité et le gouvernement

congolais ont renouvelé le mandat d'une Monusco que la population pointe du doigt pour son incompétence. « Il est ridicule, après avoir sollicité l'aide à un partenaire puisque limité, que ce dernier continue à te rejeter de nouveau la balle affirmant dans toutes ces résolutions qu'il vous incombe en premier de protéger votre population. A quoi alors consiste le secours d'une telle mission dans un pays en proie à des cycles récurrents des violences persistantes ? », s'est demandé le Miss-RDC.

Une plainte en justice contre la mission onusienne en RDC

A travers sa Cellule d'actions aux initiatives sécuritaires, Case/RDC, les experts de ce mouvement travaillent déjà sur la saisine imminente des institutions judiciaires compétentes pour instruire un dossier de plainte contre la Monusco en rapport avec la non-assistance aux victimes des hostilités de guerre et de massacre. « Le chef de la Monusco, Leila Zerrougi, ayant appelé publiquement à un dialogue avec les tueurs dont jusque-là l'identité reste inconnue, devra livrer au peuple congolais les noms de ces égorgeurs avec qui nous allons dia-

loguer », a indiqué ce mouvement. Ce mouvement appelle également à la responsabilité de la Cour pénale internationale (CPI) conformément aux différentes résolutions des Nations unies et aux multiples rapports des experts de l'ONU qui appellent à lancer des mandats d'arrêt contre les officiers sous sanctions internationales et autres complices des massacres à l'est du pays. « Le peuple congolais veut voir la Communauté internationale s'activer à ce qu'ils soient déférés devant de la CPI ou autres juridictions à l'instar d'un Tribunal pénal pour la RDC à mettre en place », a souligné ce mouvement qui fait, par ailleurs, savoir que le dossier référencé OTP-CR-110/17 sur les massacres de la population civile en territoire de Beni, dans l'est de la RDC a déjà été introduit à la CPI. Au-delà de la correspondance que le mouvement compte transmettre au procureur de cette institution internationale, poursuit le Miss-RDC, nous exhortons toute la société civile congolaise et tout Congolais épris de paix de nous faire parvenir des éléments supplémentaires à envoyer au chef de l'unité des informations et des éléments de preuve au bureau du procureur de la CPI.

Le renouvellement du mandat d'une mission contre-performante

Le Miss, qui affirme n'avoir jamais été contre l'ONU dite communauté internationale, par ailleurs, se

demande pourquoi renouveler le mandat d'une mission qui visiblement vient de démontrer, vingt ans durant, ses contre-performances sur le terrain. « Les experts de l'ONU sont-ils en cours des stratégies pour trouver une nouvelle formule plus adaptée et capables de protéger efficacement la population civile et éradiquer les violences en RDC ? » s'est demandé ce mouvement qui dénonce la mauvaise foi de cette communauté internationale de vouloir réellement œuvrer pour la fin de la guerre et qui dit donner raison aux dires de « No guerre, no job ». Ce mouvement déclare, en outre, trouver en résolution 2502, une insouciance de la sacralité de la vie humaine et inconscience de la gravité de la situation, quand cette dernière stipule « sans honte » que la Monusco ne peut intervenir que « lorsqu'il y a lieu et lorsqu'elle le peut », jouant ainsi sur les mots et se moquant du peuple congolais comme pour vouloir dire que l'intensité des massacres est encore moindre pour qu'elle se donne à la véritable protection des civils. « Et c'est comme ça que vingt ans après, cette résolution exhorte, non à agir efficacement mais plutôt à étudier encore la façon dont elle peut s'appuyer sur ses outils pour améliorer ses capacités en matière de protection, de collecte d'informations et d'appréciation de la situation, pour mener à bien les activités prescrites par son mandat. Quelle légèreté ! », s'est écrié le

mouvement.

Le Miss-RDC exhorte donc le Conseil de sécurité et le gouvernement congolais de retirer cette mission onusienne. « La mission n'ayant plus des rubriques pour endormir le peuple congolais, le Mouvement des indignés annonce la poursuite de ses actions de terrain contre la Monusco et appelle toute la population congolaise à se mettre debout pour le départ de cette mission budgétivore et exiger l'envoi d'une force d'intervention rapide et adaptée, soucieuse de la protection des civils et de l'éradication de tous les groupes armés nationaux et étrangers », ont dit ces associations. Par ailleurs, le Miss-RDC, qui se fonde sur le point 5 en rapport avec le droit de la personne qu'évoque la résolution 2502, s'indigne de constater que le Conseil de sécurité appelle plus à sanctionner les auteurs des actes de violence contre les infrastructures de la Monusco. « Bien qu'en tant qu'un mouvement pacifique condamnant ce genre de comportement, Miss-RDC fait savoir que la Monusco oublie que le fait pour elle de n'avoir pas apporté assistance aux personnes en danger constitue aussi bien un objet de sanction. Elle tombe dans son propre piège, en livrant un peuple en danger à la merci d'une extermination programmée à la suite de sa passivité complice », a indiqué le mouvement.

Lucien Dianzenza

SANTÉ PUBLIQUE

La RDC face à plusieurs urgences

Dans son dernier bulletin sur les épidémies et autres urgences, daté du 23 au 29 décembre, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique les urgences de santé publique en Afrique, notamment en RDC.

L'OMS indique ainsi que la RDC a enregistré cinq mille soixante cas cumulatifs de variole du singe (Monkeypox) jusqu'au 8 décembre de l'année dernière, dont cent trois décès. Cela comprend cinquante-six et un décès signalés la semaine du 8 décembre.

La variole du singe est une maladie rare qui sévit dans les régions reculées de l'Afrique centrale et occidentale, souvent près des forêts tropicales humides. La fièvre, les maux de tête, les douleurs musculaires, les ganglions lymphatiques enflés et l'épuisement sont suivis d'une éruption cutanée. Les patients sont généralement malades pendant 2 à 4 semaines. La variole du singe est mortelle chez 10% des personnes qui en souffrent.

Par ailleurs, fait savoir l'OMS, depuis plusieurs semaines, la rivière Lomami, les rivières Tshopo et autres affluents du fleuve Congo connaissent une élévation des niveaux d'eau à la suite de fortes pluies. Dans la province de la Tshopo environ 424 aires de santé (dont 504 villages) appartenant à onze des vingt-trois zones de santé de la province ont été touchées par des inondations majeures, tandis que les autres zones de santé ont été touchées par des inondations mineures. Bien plus, indique l'OMS, il y a quelques semaines, des dommages importants aux infrastructures ont été observés dans les zones de santé situées en aval du fleuve Congo, notamment dans les champs (400), les sources d'eau (161), les écoles (15), les toilettes (990) et les maisons d'habitation (4990). En outre, explique l'OMS, environ 123 491 personnes sont sans abri et n'ont pas les nécessités de base. Par ailleurs, fait savoir

l'organisation, une augmentation de l'incidence de cas simples de diarrhée a été observée dans les zones de santé touchées. Par conséquent, explique l'OMS, le risque de propagation d'épidémies de choléra ne peut être exclu.

Crise humanitaire complexe

Sur un autre registre, indique l'OMS, la RDC continue de faire face à une crise humanitaire complexe impliquant des conflits armés et des tensions inter-communautaires entraînant un grand nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire. Des mouvements de population dus à des affrontements armés, note l'OMS, continuent d'être signalés dans les provinces du Nord-Kivu, de l'Ituri et du Sud-Kivu. « En Ituri, environ 227 000 personnes déplacées internes (PDI) vivent dans 87 sites et 315 familles ont été rapatriées d'Ouganda. Au Nord-Kivu, plus de 100 000 personnes déplacées ont été enregistrées dans la zone de santé de Kamango dans le territoire de Beni et la zone de santé de Museso dans le territoire de Masisi. Au Sud-Kivu, des affrontements entre groupes armés ont entraîné des déplacements de population avec environ 263 252 PDI à Itombwe, Fizi, Nundu et Minembwe. Dans le centre de Kassai, au moins 790 personnes expulsées d'Angola (dont 129 femmes et 73 enfants) ont été enregistrés à Kamako entre le 6 et le 12 octobre 2019 », fait savoir l'OMS.

Choléra

Par ailleurs, jusqu'au 8 décembre 2019, un total de 619 cas suspects de choléra et 9 décès ont été notifiés dans 60 zones de santé de 13 pro-



Un patient souffrant de la variole du singe/CDC

vinces. Les provinces endémiques du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Haut-Lomami, du Haut-Katanga, de la Tshopo et du Tanganyika représentent 90% des cas notifiés au cours de la semaine 49. En outre, un total de 28502 cas dont 496 décès ont été notifiés par 23 des 26 provinces. Par rapport à la même période en 2018, indique l'OMS, il a été constaté une diminution de 2,8% du nombre de cas signalés et une diminution de 48% du nombre de décès.

Rougeole

Sur un autre registre, fait savoir l'OMS, jusqu'au 15 décembre 2019, 8 855 cas de rougeole dont 122 décès ont été signalés à travers le pays, avec une zone de santé nouvellement affectée. Au cours de cette semaine, indique l'organisation, la plupart des cas ont été signalés dans les provinces de l'Équateur (1 279), Mai Ndombe (1 060), Tshuapa (1 060),

Kongo Central (740) et Bas-Uele (708). Depuis début 2019, indique l'OMS, 299 586 cas de rougeole dont 5 877 décès ont été enregistrés. Au total, 248 (47%) des 519 zones de santé dans les 26 provinces du pays ont signalé une épidémie confirmée de rougeole. Au total, 2586 cas ont été confirmés en laboratoire.

Peste

En outre, annonce l'OMS, en 2019, un total de 50 cas de peste bubonique, dont huit décès, ont été signalés dans la province de l'Ituri. Douze nouveaux cas ont été signalés au cours des dernières semaines et les cinq premiers cas ont été signalés au cours des deux premiers mois de l'année dans la zone de santé endémique d'Aungba. Deux autres cas ont été signalés dans la zone de santé d'Aru et 14 dans la zone de santé d'Aungba. Le dernier groupe de cas a été signalé dans la zone de santé d'Aru dans la

province de l'Ituri.

Ebola

L'OMS indique que l'épidémie de la maladie à virus Ebola (EVD) au Nord-Kivu, Sud Provinces du Kivu et de l'Ituri en RDC se poursuit, avec six zones de santé et 11 zones de santé signalant cas confirmés au cours des 21 derniers jours (8-28 décembre 2019). Depuis le 22 décembre, seize nouveaux cas ont été confirmés et huit nouveaux décès enregistrés. Au 28 décembre 2019, un total de 3374 cas de MVE, dont 3256 cas confirmés et 118 cas probables avaient été signalés. À ce jour, des cas confirmés ont été signalés dans 29 zones de santé. Au 28 décembre 2019, un total de 2232 décès ont été enregistrés, dont 2114 parmi les cas confirmés, entraînant un taux de létalité parmi les cas confirmés de 65%.

Patrick Ndongidi

VIE ASSOCIATIVE

Marche pacifique contre les inégalités sociales des policiers et militaires

La situation des policiers et militaires demeure préoccupante quasiment une année après l'arrivée d'un nouveau président de la République à la tête du pays au terme d'une élection présidentielle apaisée et une alternance pacifique et civilisée du pouvoir entre le nouveau chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, et son prédécesseur Joseph Kabila.

Structure œuvrant pour l'amélioration des conditions des policiers et militaires, l'ASBL Telema Muanya Mapinga (TMM) -Debout enfant du policier et militaire- a organisé, le 26 décembre 2019, à la salle Decraeye au Centre des handicapés à Kinshasa, une conférence de presse pour annoncer une marche. « Nous comptons organiser une marche pacifique le 14 janvier 2020 à 10h. Le point de départ sera à Kintambo Magasin, et le point de chute à la Cité de l'OUA où nous remettrons un mémo en main propre au président de la République. Cette activité est dénommée "Non aux inégalités sociales" », a indiqué Christella Kiakuba Lubanzadio, fondatrice et coordonnatrice principale de l'ASBL TMM. Cette marche, a-t-elle souligné, s'inscrit en sus dans la

logique de la politique sociale du chef de l'Etat, consacrant l'année 2020 comme celle des actions concrètes. Aussi est-il de droit que celle-ci soit profitable à tous les Congolais en général, particulièrement aux policiers et les militaires ainsi que leurs dépendants.

Elle a argué que l'article 12 de la Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée en 2011 reconnaît « l'égalité de tous les Congolais devant la loi ». L'article 12 du statut de militaire des Forces armées de la République dispose : « Le militaire jouit de tous les droits et libertés reconnus aux citoyens... ». Dans le même ordre d'idée, le statut de militaire en ses articles 125 à 138 donne un certain nombre des droits aux dépendants (enfants, femmes et maris) des militaires. Et la Loi organique de

2013 portant statut des personnes de carrières de la Police nationale congolaise donne un certain nombre d'avantages des personnels policiers et leurs dépendants à ses articles 134 à 146. Et Christella Kiakuba de déplorer : « Mais lorsque vous rentrez dans la vie d'un policier, d'un militaire et si nous observons leurs enfants, vous allez constater qu'aucun d'eux ne se retrouve dans ses droits pourtant prévus dans la Constitution et dans les statuts ci-haut cités. Raison pour laquelle, nous voulons organiser cette marche pacifique pour dire à la face du monde en général et de la RDC en particulier que les pères que vous envoyez au front pour défendre ce pays, derrière eux, ils laissent les époux et épouses, les enfants, des familles entières en état de désespoir, avec larmes aux yeux. Qu'est-ce que vous faites pour eux ? Le non-respect des dispositions constitutionnelles et des statuts des militaires et policiers mettent en difficulté la vie du militaire et du policier, ainsi que leurs dépendants ». Plus encore, la solde du policier et

du militaire, prévue par la loi, ne leur permet pas de vivre, encore moins de prendre soin de leur famille. Raison pour laquelle les dépendants des militaires (enfants, époux, épouse...) sont livrés à eux-mêmes, et s'adonnent à des pratiques peu orthodoxes, juste pour trouver de quoi vivre, pendant que leurs pères militaires sont au front, en train de livrer bataille pour sauvegarder l'intégrité du territoire national. Et elle a plaidé : « Les ministres, les députés, les sénateurs... scolarisent leurs enfants et prennent bien soin de leurs familles, pendant qu'un militaire et un policier se trouve dans l'impossibilité de réunir les deux bouts du mois. Nous nous hâtons à critiquer les dérapages policières et militaires ainsi que de leurs dépendants à la place publique, alors que personne ne pense à eux, et ces derniers n'ont aucune chance pour devenir des personnes de leur propre rêve, leur vie se résume qu'en inégalité sociale. Saint Thomas d'Aquin a dit : 'Il faut un minimum de confort pour pratiquer la vertu' ».

La marche pacifique du 14 janvier 2020 vise donc à interpeller le président de la République, commandant suprême des Forces armées et de sécurité de la République, lui qui a promis de faire de l'amélioration des conditions de vie des policiers et militaires ainsi que de leur dépendant son cheval de bataille de son quinquennat. Elle a aussi demandé au Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba et d'autres personnes de bonne volonté au niveau local et international « de venir en aide aux enfants de policiers et militaires afin que les chances de la réussite soient maximisées ». Notons que TMM est une ASBL qui regroupe en son sein tous les enfants des militaires et des policiers actifs et inactifs (anciens combattants), avec pour objectif de militer pour l'amélioration effective de leurs conditions sociales. Elle est présente dans plus de quinze camps militaires et policiers à Kinshasa. Dans sa vision nationale, elle compte, dès janvier 2020, lancer des opérations afin de conscientiser les enfants des militaires et policiers en provinces.

Martin Engimo

SAUT-DE-MOUTON DE POMPAGE

Les interrogations se multiplient parmi les habitants

De l'inauguration annulée en dernière minute, les usagers de la route retiennent le refus du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, de livrer à la population un ouvrage inachevé : sans parking, sans les voies complémentaires, sans l'éclairage public et sans l'assainissement du milieu. Depuis cette date fatidique du lundi 23 décembre 2019, les travaux n'ont toujours pas repris et les conditions de vie continuent de se dégrader.

Reliés au reste de la ville par le pont de Pompage et désormais le célèbre saut-de-mouton de Pompage, à quelques mètres seulement du premier ouvrage, plusieurs quartiers populaires de Mont-Ngafula dont Mazal et Mbudi sont actuellement dans le désarroi. Et pour cause, les usagers de la route désespèrent de l'absence d'un calendrier clair après le fiasco du 23 décembre 2019. « Nous comprenons que le chef de l'Etat veuille s'assurer de l'achèvement des travaux avant l'inauguration de l'ouvrage. Mais il devrait venir voir de plus près nos conditions de vie. Nous vivons un calvaire depuis le 3 mai 2019, date du lancement des travaux. Cela va continuer jusqu'à quand ? Un projet de trois mois mais nous en sommes aujourd'hui à plus de huit mois », a expliqué Freddy E.

Au lendemain du démarrage des travaux, les ingénieurs ont prévenu les habitants de la délicatesse de l'ouvrage en construction et des désagréments inévitables. Mais personne ne pouvait deviner que les travaux de quarante jours allaient s'étendre sur une période aussi longue. Selon le programme, il y a encore des ajustements, notamment la construction des voies complémentaires et du parking, sans oublier l'éclairage public et l'assainissement. Ce pont imposant et fini, qui s'étend sur une quarantaine de mètres et s'enfonce sur une vingtaine de mètres dans le sol, reste inutilisable à ce jour. L'objectif de départ était de désengorger le rond-point Pompage en facilitant le trafic dans cinq sens vers Mbudi. Pour y parvenir, il fallait combattre les embouteillages monstres qui débutaient vers 5 h du matin. Pour l'heure, on est très loin du résultat recherché. Le rond-point

Pompage qui a connu l'implantation des grands commerces a perdu de son charme d'antan. Certains habitants des quartiers situés après le pont n'hésitent pas à déposer leurs véhicules à la station ou à la police pour éviter de traverser la zone rouge le matin.

Pour rassurer tout le monde, il est important de mettre en œuvre une communication plus efficace d'autant plus que des bruits persistants font état du détournement des deniers publics et de la mise aux arrêts de certains responsables du projet.

« Il y a eu deux millions de dollars américains pour ces travaux. Nous avons appris l'interpellation du responsable de l'Office de voirie et de drainage. Il faut plus de sérieux dans le déroulement des travaux. Nos autorités doivent apprendre aussi à respecter la population. Il est inacceptable de lancer des travaux aussi délicats sans aménager des issues alternatives pour assurer une circulation fluide pendant les travaux. En tout cas, cela se passe ainsi sous d'autres cieux. Vraiment, c'est regrettable pour nous. Je crois que si le président passait une seule journée ici chez nous, il imposerait que la circulation se fasse rapidement sur le pont pour nous épargner autant de souffrance. Je ne voudrai pas que cet ouvrage ne devienne qu'un simple enjeu politique ou politicien. Il y a des familles qui marchent dans la boue, frôlent tous les jours le danger avec les gros camions bennes et les weua peu respectueux du passage piéton. Nous avons aussi droit à un minimum de respect », a-t-il poursuivi

Laurent Essolomwa

MESSAGE DE VŒUX.

Félix Tshisekedi : « Confessons la grandeur du Congo ! »

Pour son message de vœux à l'entame de 2020 qu'il a qualifié d'année de l'action, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a choisi d'allier la sobriété à la solennité pour marquer les esprits.



Le président Félix Tshisekedi

L'exercice valait bien la chandelle. Tranchant avec l'élasticité de ses dernières interventions, le chef de l'Etat n'a eu qu'une bonne dizaine de minutes pour décliner ses priorités et ressasser les points vitaux de la vie globale du pays. C'était non sans évoquer, par devoir de réminiscence, l'an 2019 qui aura consacré l'effectivité de la première alternance pacifique au sommet de l'Etat depuis l'indépendance. A travers les élections de décembre 2018, a-t-il indiqué, les Congolais ont contredit, par la voie des urnes, « tous les prophètes de malheur et prouvé au monde entier, leur capacité à faire triompher l'intérêt général » en faisant preuve de patriotisme et d'un sens aigu de l'Etat. « Nous avons ainsi brisé cette spirale, où le gagnant gagne tout et le perdant perd tout. Nous avons appris à gagner ensemble », s'est-il réjoui

tout en félicitant les uns et les autres « pour l'amour de la patrie éprouvé » et pour avoir fait grandir la jeune démocratie congolaise.

Très attendu sur le volet de l'insécurité à l'Est, le chef de l'Etat a juste renouvelé ses promesses de restauration de la paix notamment à Beni et dans les localités environnantes en proie aux violences récurrentes perpétrées par la horde des groupes armés tant nationaux qu'étrangers. Il croit fermement aux dividendes que pourra générer la stratégie militaire mise en place aux fins de pacification de cette partie du pays. « La conquête de la paix sur l'ensemble du territoire national par l'éradication de l'insécurité constitue et va constituer ma première priorité jusqu'au rétablissement effectif de la paix totale dans notre pays. Sans la paix et l'insécurité, notre popula-

tion ne pourra contribuer au développement », a-t-il martelé sur un ton ferme.

Au-delà du défi militaire qu'il s'est engagé à relever en cette année 2020, Félix Tshisekedi croit à la transformation de la RDC, au génie congolais et, surtout, à la capacité de ses compatriotes à construire un pays qui leur ressemble dans ce qu'ils caressent de plus beau comme rêve. « Confessons la grandeur du Congo, travaillons à reconstruire un pays dont nous sommes fiers », a-t-il exhorté tout en rassurant sur sa volonté à « créer des conditions pour que chacun puisse, avec son talent, jouer activement son rôle dans la reconstruction du pays ».

Evoquant la gratuité de l'enseignement de base qui demeure l'une des grandes réformes de son quinquennat, Félix Tshisekedi a indiqué qu'au-delà de cette donne, l'amélioration de la qualité du programme, la formation continue des enseignants ainsi que leur prise en charge seront également au cœur de ses préoccupations pour le bien du système éducatif congolais. Et d'annoncer, dans la foulée, la paie à partir du mois de janvier 2020 des enseignants dits Non Payés et de Nouvelles Unités, mais aussi la tenue imminente des états généraux de l'Enseignement supérieur et universitaire.

Enfin, le président de la République a conveni la Justice ainsi que le Parlement à user de leurs prérogatives respectives sans entrave aucune, avant d'inviter les médias et les journalistes « à véhiculer les valeurs du travail et du patriotisme pour un Congo grand et prospère ».

Alain Diasso

DRAME DE BENI ET SES ENVIRONS

Les femmes leaders interpellent la communauté internationale

Les managers féminines viennent d'effectuer une mission de solidarité et de paix dans le Nord-Kivu à l'issue de laquelle elles affirment avoir touché du doigt les réalités et les souffrances vécues par la population de cette partie du pays.

Dans le compte-rendu de leur séjour du 19 au 22 décembre 2019 à Beni et ses environs, ces femmes leaders regroupées au sein d'African women's leaders network (AWLN) ont tiré la sonnette d'alarme et ont interpellé la communauté internationale sur le drame que vivent les populations de cette partie de la RDC.

L'objectif de cette descente dans le Nord-Kivu était de leur permettre d'avoir suffisamment d'éléments de première main et de terrain pour mener un plaidoyer au niveau du continent africain et de la communauté internationale tout entière sur la situation que traverse Beni et ses environs, en vue d'attirer leur attention sur ce drame et d'obtenir

l'implication pour mettre fin à cette situation qui dure depuis plusieurs décennies et qui a déjà causé plusieurs milliers de morts parmi les Congolais.

Cette équipe conduite par Marie Madeleine Kalala était, en outre, composée des plusieurs autres femmes pionnières comme Eve Bazaïba, Marie-Louise Mwangi et Julienne Lusenge.

Des réalités de terrain parlent

Au cours de leur séjour dans cette partie de la RDC, ces femmes leaders ont visité des endroits forts de la situation que vivent Beni et ses environs. Il s'agit notamment des orphelinats dont ceux de Butsha et de Mabakanga, qui hébergent les



Visite des femmes leaders à l'un des orphelinats

enfants victimes des massacres. A Oïcha, ces femmes pionnières ont également échangé avec d'autres femmes rescapées des massacres. Partout où le groupe est passé, il s'est adonné à encourager les femmes et la population de cette

partie du pays qui sont, d'une manière ou d'une autre, victimes de cette situation qui perdure dans le Nord-Kivu. Dans leurs gibernes, ces femmes ont apporté des vivres et non-vivres en vue de faciliter, autant que faire se peut,

la vie à ces victimes du drame de l'est de la RDC. « La situation de Beni touche toute les femmes de la RDC. Toute femme doit mener une action pour lever le ton afin de mettre un terme à ce drame », a expliqué la cheffe de cette délégation, Marie-Madeleine Kalala, motivant leur activité dans cette partie du pays. Dans leur appel à l'action, ces femmes ont indiqué que cette mission de solidarité et de paix, qui est la première, sera suivie par d'autres missions. Elles ont exhorté les autres femmes et les hommes à se joindre à elles pour la restauration de la paix dans ces territoires du Nord-Kivu. Ces femmes, qui ont été accompagnées sur le terrain par des ONG locales ont, par ailleurs, indiqué que la situation de Beni et de ses environs reste la préoccupation des femmes de toutes les provinces de la RDC.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW.

Rémy Jadinon : « Mon travail consiste à reconstruire l'histoire, l'usage et la fonction de tous les instruments »

L'ethnomusicologue est chargé de la gestion des collections patrimoniales de l'AfricaMuseum composé de plus de 9 000 instruments pour la plupart collectés au Congo pendant la période coloniale. Dans cette interview exclusive avec Le Courrier de Kinshasa, il évoque les contours de sa tâche depuis dix ans et de son grand intérêt pour les musiques traditionnelles qui lui a valu d'être hôte du Festival national de Gungu à partir de 2015.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Comment pourrait-on vous présenter à nos lecteurs ?

Rémy Jadinon (R.J.) : Rémy Jadinon, je suis ethnomusicologue, c'est le titre de ma fonction. En soi, j'ai une formation d'anthropologue, mais depuis mes études et mes dix ans ici au musée, je m'intéresse toujours aux questions musicales. Et depuis que je suis au musée, aux musiques traditionnelles. Dans mon travail, je me suis toujours intéressé aux aspects contemporains des musiques traditionnelles. Pour moi, la musique est un vecteur, un médiateur, un moyen de communication entre personnes et surtout de personnes de cultures différentes. Pour moi, c'est une manière assez simple d'entrer en contact avec différentes cultures. J'ai fait des études d'anthropologie à l'Université libre de Bruxelles (ULB), j'y ai fait différents travaux sur différentes thématiques. Parallèlement, j'étais musicien, je pratiquais la musique depuis l'âge de dix ans, mais à dix-huit ans au lieu d'aller au conservatoire, j'ai opté pour l'université. Je ne sais pas si c'était une bonne idée mais j'ai toujours voulu faire des travaux en relation avec la musique. Dans mon parcours à l'université, j'en ai mené en Belgique et par goût d'exotisme, j'ai voyagé et fait la rencontre de cultures étrangères différentes. Je me suis rendu compte que l'on pouvait aborder beaucoup de thématiques en anthropologie, la religion, la sexualité, etc., des réalités très intimes. Et il était difficile sur des régions très distantes d'aborder ces questions très intimes. Mais la musique me permettait d'avoir un lieu commun. Et l'avantage de cet intérêt pour la musique, c'est que dans les régions où les

musiques traditionnelles sont encore vivantes et assez fortes, elles constituent une belle porte d'entrée sur différents aspects de la vie car elles sont jouées dans diverses occasions. Depuis la naissance jusqu'à la mort en passant par les initiations en vue du mariage et autres.

L.C.K. : Quels sont les aspects contemporains qui interviennent dans la musique traditionnelle aujourd'hui ?

R.J. : Les aspects contemporains se manifestent dans la manière dont les musiciens intègrent les réseaux de globalisation. Initialement les musiques religieuses, liées à l'initiation étaient réservées à un certain groupe de personnes, maintenant avec la numérisation, la globalisation, ces musiques circulent au niveau local via les téléphones mais aussi au niveau international, il y a énormément de clips sur YouTube. Ils permettent à tout le monde de connaître ces initiations. Il y a tout un jeu entre le sacré et le profane dans la manière dont ces musiques occupent ces nouveaux espaces créés par la numérisation. Qu'est-ce que ça veut dire pour un musicien traditionnel jouer la musique aujourd'hui ? La dynamique que cela offre, c'est aussi d'entrer dans le cycle de la diffusion commerciale. À partir de 2015, j'ai été invité au Festival national de Gungu (Fesnag), organisé par Mme Anne Gizenga, qui se déroulait à Kikwit et à Gungu. Pour moi, c'était une possibilité de voir enfin tous les instruments que j'avais en collection jouer mais aussi d'assister à cette réunion de musiciens des différentes provinces de la RDC. C'est un festival des musiques traditionnelles même s'il s'avère que c'est aussi une réunion de différentes strates



L'ethnomusicologue Rémy Jadinon (Libreville 2019 Larissa Metogo Nzang © Rietma)

politiques. L'on y perçoit la musique traditionnelle comme une richesse culturelle qui va permettre le développement. Il y a beaucoup de réappropriation, de discours développementalistes entendus dans ce festival. Du point de vue de la recherche, c'était intéressant de voir comment tous les musiciens réunis représentaient chacun sa tradition. Par ailleurs, le festival était assez libre, tout musicien était le porte-drapeau de sa culture et offrait quelque chose d'assez standardisé selon les attentes portées sur lui, mais il ouvrait la porte à d'autres choses toujours dans le domaine traditionnel dans le champ artistique ou acrobatique, des propositions un peu plus contemporaines. Pour moi, c'était une très grande opportunité, qui plus est, grâce à cela j'ai pu renouer les contacts avec mes collègues de l'Institut des musées nationaux du Congo (IMNC). Il y avait eu beaucoup

de collaboration avec Tervuren dans les années 1970 principalement jusque dans la moitié des années 1980.

L.C.K. : Quel est l'intérêt de l'étude des aspects contemporains de la musique traditionnelle ?

R.J. : Depuis dix ans je suis ici, j'ai travaillé d'abord comme stagiaire, et je m'intéresse aux aspects contemporains de la musique traditionnelle car depuis juillet 2011, je suis seul à m'occuper des différentes collections. Ma tâche consiste à gérer ces collections patrimoniales qui représentent plus de 9 000 instruments dont la plupart ont été collectés pendant la période coloniale (un petit peu dans la période précoloniale et un petit peu après). C'est un patrimoine pour lequel nous avons très peu d'information généralement parce qu'il y a eu quelques missions scientifiques à partir de la période coloniale, dans

les années 1930-1950. Du côté musicologique ou ethnomusicologique c'est seulement à partir des années 1970, notamment des campagnes d'études avec enregistrements et collectes de certains types d'instruments. Pour la plupart, le reste des collections viennent de dons et legs des personnes qui ont vécu au Congo pendant la période coloniale, administrateurs, privés, missionnaires, etc., de ce fait nous avons assez peu d'informations sur ces objets. Mon travail consiste à reconstruire l'histoire, l'usage et la fonction de tous les instruments pour essayer de les valoriser à travers des projets d'exposition, de publication et de collaboration. Depuis le Fesnag nous avons renoué le contact avec l'IMNC et depuis nous essayons d'évoluer beaucoup vers le co-sourcing. Et, pour ce qui est de la seconde collection, les archives sonores, nous travaillons avec les musiciens. Cela représente 37 000 enregistrements, les premiers, les plus anciens, datent de 1912 et les derniers datent de quelques mois et ne sont pas toujours intégrés dans cette base de données. Nous avons pas mal d'enregistrements sous différents supports. La discipline de la musicologie et l'ethnomusicologie est fortement liée à la technologie, nous avons tout numérisé, constitué une base de données avec toutes nos archives numérisées. Nous avons une plateforme Internet très vieillotte mais elle permet d'avoir un inventaire en ligne. Une partie de mon travail consiste à gérer cette plateforme. Nous voulons arriver à une plateforme qui permette une écoute en ligne et à tout le monde d'accéder à une partie de nos archives dans un souci de plus en plus important du respect des droits d'auteurs. Il faut savoir que la plupart des enregistrements ont été faits sans contrat juste avec un arrangement sur le moment même avec les musiciens.

Propos recueillis par Nioni Masela

EBOLA EN RDC

Plus de 3200 cas confirmés, 2232 morts

Plus de trois mille deux cents cas de maladie à virus Ebola ont été enregistrés en République démocratique du Congo (RDC), a indiqué vendredi dernier l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Depuis le début de l'épidémie, le cumul est de trois mille deux cent soixante-deux cas confirmés et cent dix-huit cas probables, selon le dernier bulletin de l'OMS sur la riposte à l'épidémie daté du jeudi 2 janvier. Parmi ces cas d'Ebola, deux mille deux cent trente-deux sont décédés, soit un taux de létalité global de 66%.

L'agence onusienne précise toutefois que ces données excluent

les cent soixante-treize cas pour lesquels les dates d'apparition n'ont pas été déclarées. Celles des dernières semaines sont sujettes à des retards dans la confirmation et la déclaration des cas, ainsi qu'à un nettoyage continu des données. Sur le total des cas confirmés et probables, plus de la moitié était

des femmes et les enfants de moins de 18 ans représentent le tiers. Environ 5% de tous les cas déclarés sont des travailleurs de la santé. De façon générale, quarante cas confirmés ont été signalés au cours des trois dernières semaines, dans dix secteurs de cinq zones sanitaires actives voisines

dans la province du Nord-Kivu. Il s'agit notamment de Mabalako, avec plus de la moitié (vingt-sept cas), Butembo (cinq), Kalunguta (cinq), Katwa (deux) et un cas à Biena. La majorité des cas (75% soit trente cas) sont liés à des chaînes de transmission connues.

Xinhua

CAF-C2/PHASE DES GROUPES

DCMP perd le nord devant RS Berkane

En déplacement en terre chérifienne, les Immaculés de Kinshasa n'ont pas du tout fait le poids face aux Oranges de Berkane pour leur troisième sortie dans cette phase des groupes de la C2 africaine, même ce naufrage est sans conséquence sur le classement du groupe car DCMP conserve encore sa deuxième place.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) est passé totalement à côté de son match, le dimanche 29 décembre au stade municipale de Berkane au Maroc, face à la Renaissance sportive de Berkane, en match de la troisième journée de la phase des groupes de la 17^e édition de la Coupe de la Confédération. Les Immaculés conduits par l'entraîneur congolais de Brazzaville Isaac Ngata ont sombré par zéro but à trois face aux Oranges de Berkane, supérieurs dans pratiquement tous les compartiments de jeu. Alain Traoré, l'international burkinabé du club marocain a ouvert la marque à la 29^e minute de jeu, concrétisant une domination à outrance des joueurs du coach Tarik Sektioui. Zaid Krouch à la 41^e minute et Hamdi Laachir à la 67^e minute ont inscrit les deux autres buts de RS Berkane.

Pour cette rencontre, le coach Issac a fait confiance au gardien de but international congolais de Brazzaville Barrel Mouko, et dans le champ, Bayide Tshombe, Kayembe Ndotoni, Dezy, Mangindula (remplacé par Inonga Baka à la 72^e minute), Peter Ikoyo Iyembe, William Likuta Luezi (remplacé par Junior Mbele à la 60^e minute), Doxa Gikanji, l'Ivoirien Junior Koné; Rachidi Kwamambu (remplacé par le Nigérian Peter Kolawole à la 46^e minute) et Vinny Bon-

gonga Kombe. DCMP a été méconnaissable, multipliant des pertes de balles, en manque de solidité défensive. On a constaté des écarts entre les lignes. Les joueurs n'ont visiblement pas respecté les consignes du coach Isaac Ngata. « Nous avons voulu stopper l'équipe de Berkane tactiquement mais cela a été difficile. L'équipe marocaine est supérieure et a remporté la majorité des duels. Le score reflète la physionomie du match », a avoué Isaac Ngata à la conférence d'après match. Au niveau des statistiques, RS Berkane a bénéficié de 57 % de possession de balle contre 43 % pour DCMP.

Notons que DCMP garde toutefois la deuxième place de son groupe car, dans l'autre match, la formation d'ESAE du Bénin a été tenue en échec par Zanaco de la Zambie sur le nul de zéro but partout. Au classement donc, RS Berkane est premier avec sept points, suivi du DCMP (quatre points). Zanaco est troisième avec trois points, devant ESAE qui compte deux points. La quatrième journée est prévue pour le 12 janvier 2020 au stade des Martyrs à Kinshasa où DCMP va accueillir RS Berkane alors que Zanaco offrira son hospitalité à ESAE du Bénin.

Martin Enjimo

DISPARITION

L'étoile de Roger Botembe s'est éteinte dans le firmament de la peinture congolaise

Le grand pinceau n'a pas passé le cap du Nouvel An, la toile de son existence noircie par la maladie a définitivement perdu ses couleurs pour prendre la teinte indéfinissable de l'éternité, le 31 décembre, en Afrique du Sud.

L'année 2020 commence bien tristement pour l'Académie des beaux-arts de Kinshasa (ABA). La disparition de son professeur associé et chef de section Arts-Plastiques, Roger Botembe Mimbayi Lita, endeuille aussi tout l'univers de la peinture. Le défunt lui a donné une impulsion réelle au début des années 1990 avec la création des Ateliers Botembe, en 1992. Agissant de la sorte, « il a dès lors fait figure de précurseur », raconte Franck Dikisongele. « Botembe pensait qu'il fallait travailler ensemble, constituer un atelier commun et non pas travailler chacun dans son coin dans une structure personnelle. Il était d'avis qu'il fallait savoir partager son expérience, quitter à créer dans un même espace. Nous avions un bureau d'études où nous pouvions discuter et parler de projets. Nous avons appris à travailler en synergie, mener des stages. Nous sommes le fruit du travail qu'il a encadré », a confié le peintre au Courrier de Kinshasa. Et donc, l'on comprend que l'Association congolaise

des artistes plasticiens vient là de perdre une de ses grandes figures. Elle se mobilise d'ores et déjà pour une rencontre le lundi 6 janvier 2020 à l'ABA. À ce rendez-vous fixé à 15h00, « il sera décidé d'un programme adéquat des funérailles à la hauteur de l'illustre disparu », a fait savoir Dikisongele assez retourné par ce décès. Franck Dikisongele a été l'un des membres des Ateliers Botembe à ses débuts et en parler lui a fait remonter d'heureux souvenirs. Il tient celui qui lui a mis le pied à l'étrier pour son géniteur, plus qu'un mentor. « Je lui dois beaucoup, beaucoup. Il était pour moi un père. Ce que je suis aujourd'hui, je le dois à Botembe. Il m'a appris mes premiers pas dans l'art. C'est vrai que l'on naît artiste, on ne le devient pas, mais si il n'avait pas mis les moyens nécessaires pour que je connaisse l'éclosion, je n'en serai pas à ce que je suis devenu. Je suis le pur fruit de ses mains », a affirmé Dikisongele. Maître du trans-symbolisme Pour Dikisongele, c'était une véri-

table aubaine que d'avoir pour encadreur Roger Botembe qu'il présente comme étant « le maître du trans-symbolisme, courant de la Renaissance de l'art africain contemporain ». La vision du Maître doublée de son expérience avait su canaliser la fougue qui les caractérisait, lui et ses homologues, au début. « Il est devenu le créneau grâce auquel nous pouvions nous reconnaître dans ce que nous faisons. Il ne nous a pas imposé l'appellation Les Ateliers Botembe, nous l'avons décidé à l'unanimité, Matemo, feu Kambere, Malambu, Freddy Tsimba et moi. Il était le maître et nous étions ses élèves. Nous étions cinq au départ, tous les autres ont intégré Les Ateliers Botembe par la suite », a-t-il expliqué.

Il faut savoir qu'avant de se poser à Kinshasa et d'imposer ses marques au pays, feu Roger Botembe Mimbayi Lita a d'abord fait ses preuves dans l'atelier de Samir Zarour à Abidjan en Côte d'Ivoire à l'Institut national des arts d'Abidjan entre 1981 et 1982. Il est détenteur d'un diplôme de 2^e degré en peinture monumentale de l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles.

Nioni Masela

ENTREPRISES

Bonyeme Ekofo Lucien redynamise la Sonas

Nommé par ordonnance présidentielle du 30 avril 2019 à la tête de la Sonas, Bonyeme Ekofo Lucien avait inscrit son mandat sur quatre piliers essentiels.

Aujourd'hui, les effets de sa mission dévoilée lors de son discours d'installation se concrétisent avec le paiement régulier des salaires. Ceci est respecté sur toute l'étendue nationale à travers les entités Sonas et au siège social de l'entreprise. C'est désormais acquis : chaque 23 ou 25 du mois, les agents de la Sonas perçoivent leur salaire à la banque. Ce qui est une grande première.

Après 18 ans passés à la Sonas, cadres et agents viennent enfin de toucher leur gratification, le fameux « 13^e mois ». Autant dire que l'action de Bonyeme Ekofo s'inscrit en droite ligne de la vision du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, axée sur l'amélioration de la situation sociale des Congolais telle que traduite par le slogan « Le peuple d'abord ».

Concernant le paiement de sinistre, le seuil a été revu à la hausse. Le mini-



mum d'indemnisation s'élève à 500

USD/CDF. Avec la concurrence accrue dont le secteur aujourd'hui libéralisé fait l'objet, des efforts innombrables ont été fournis pour améliorer le produit d'assurance et la prime d'assurance. Ceux-ci ont été revus à la baisse. Un véhicule qui autrefois équivalait 217 USD vaut actuellement 199 USD. A cet effort consenti, s'ajoute la remise à niveau du personnel de la Sonas sur plusieurs aspects de formation gravitant essentiellement autour des produits d'assurances et des techniques de vente. Par ailleurs, pour le besoin de rajeunissement du personnel, plusieurs cadres et agents ont été retraités afin de laisser la place à la génération montante.

Le choix de l'actuel Comité de gestion dirigée par le tandem Bonyeme Ekofo Lucien-Badibanga Bangula Gilbert tombe à point nommé, dans la mesure où cette Direction générale a su maintenir la Sonas dans son statut de leader des assurances en République Démocratique du Congo.

PROCHE-ORIENT

Risque d'escalade guerrière en Irak

L'Irak a déclaré, le 3 janvier, redouter une guerre dévastatrice après l'assassinat sur son sol par les États-Unis du puissant général iranien, Qassem Soleimani, et de son premier lieutenant.

C'est le tir de précision d'un drone qui a pulvérisé en pleine nuit les véhicules à bord desquels se trouvaient les deux hommes, à la sortie de l'aéroport de Bagdad. Ce raid, qui a suscité des réactions inquiètes à travers le monde, a été ordonné par le président américain Donald Trump lui-même. Soleimani, un dirigeant des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique, est mort sur le coup, tout comme Abou Mehdi al-Mouhandis, numéro deux du Hachd al-Chaabi, une coalition de paramilitaires majoritairement pro-Irak désormais intégrés à l'État irakien.

Selon un responsable local, le commandant irakien, ennemi numéro un des États-Unis en Irak depuis des décennies, était venu chercher Qassem Soleimani à l'aéroport. «Il l'a accueilli ainsi que deux autres visiteurs et

leurs véhicules ont ensuite été touchés», a-t-il indiqué.

Il s'agit de la plus importante opération de décapitation jamais menée par les États-Unis, plus que celles ayant tué Abou Bakr al-Baghdadi ou Oussama Ben Laden, les chefs des groupes État islamique (EI) et Al-Qaïda, a commenté Phillip Smyth, spécialiste américain des groupes chiïtes armés.

L'ayatollah Ali Khamenei, guide suprême iranien, et le président Hassan Rohani ont appelé à venger cette mort. Et, à Téhéran, des dizaines de milliers de personnes manifestaient dans l'après-midi de vendredi aux cris de «A mort l'Amérique». A Bagdad, les commandants des factions pro-Irak ont appelé leurs combattants à se tenir prêts. Au Liban, troisième pivot de l'«axe de la résistance» iranien au Moyen-Orient, le mouvement chiïte Hezbollah a promis «le juste châtiement aux assassins

criminels».

Parmi les autorités irakiennes, traditionnellement écartelées entre leurs alliés américain et iranien, le Premier ministre démissionnaire, Adel Abdel Mahdi, a estimé que le raid américain allait enclencher une guerre dévastatrice dans son pays. Le président Barham Saleh a exhorté tout le monde à la retenue. L'Irak, de son côté, a annoncé dès la mi-journée le nom du successeur de Qassem Souleimani à la tête des forces Al-Qods, Esmail Qaani.

La frappe américaine qui a fait dix morts au total est intervenue après l'assaut mardi de l'ambassade américaine à Bagdad par des milliers de partisans du Hachd, une démonstration de force qui a ravivé pour Washington le traumatisme de la prise d'otages à l'ambassade de Téhéran en 1979. Alors que trois jours de deuil ont été décrétés en Iran, le Parlement

irakien va se réunir très rapidement pour déterminer la position officielle du pays et évoquer l'avenir des 5200 soldats américains postés en Irak en vertu d'un accord que Bagdad semble prêt à dénoncer.

La frappe du drone américain a eu lieu après une série d'attaques à la roquette contre des diplomates et des soldats américains. Non revendiquées, elles ont tué le 27 décembre un sous-traitant américain et ont été attribuées par Washington aux forces pro-Irak en Irak. Le 29 décembre, Washington avait rétorqué en bombardant une base près de la frontière syrienne, faisant vingt-cinq morts.

Alors que le Congrès n'a pas été notifié en amont du raid selon un élu démocrate, les réactions ont divergé à Washington. L'influent sénateur républicain Lindsey Graham a menacé l'Irak tandis

que la présidente de la Chambre des représentants, la démocrate Nancy Pelosi, a estimé que l'Amérique et le monde ne pouvaient se permettre une escalade qui atteindrait «un point de non-retour».

La communauté internationale a exprimé sa vive inquiétude. Le raid américain va accroître les tensions, ont jugé Moscou et Paris, tandis que Pékin et Londres ont appelé au calme et à la désescalade. «Le cycle de violence, de provocations et de représailles doit cesser», a dit le président du Conseil européen, Charles Michel. Le Premier ministre israélien, qui a écourté un séjour en Grèce, s'est rangé du côté américain, évoquant le droit de se défendre de Washington. Dans la matinée de vendredi, les cours du pétrole ont bondi en raison des risques de conflit au Moyen-Orient.

D'après AFP

MÉDICAMENTS EN AFRIQUE

Le rôle incontournable du secteur privé

Avec 13 % de la population mondiale et seulement 3 % de la production pharmaceutique globale et une majorité de médicaments contrefaits, l'Afrique fait face à un problème majeur de santé publique : l'accès à des médicaments abordables et de qualité. Dans cette bataille, le secteur privé a un rôle décisif à jouer.

Les besoins y sont aussi importants que le potentiel de croissance du secteur. Pourtant, l'Afrique apparaît encore très en retrait du marché mondial du médicament : la production locale peine à se faire une place dans un marché pharmaceutique africain alimenté à 70 % par les importations étrangères. Face au développement attendu et nécessaire de ce domaine en Afrique, les synergies entre acteurs publics et privés sont incontournables. De fait, les acteurs privés sont de plus en plus sollicités par les pouvoirs publics comme une alternative aux systèmes, parfois défaillants, d'approvisionnement et de distribution des médicaments.

Accompagner les acteurs privés locaux

En Côte d'Ivoire, Proparco accompagne ainsi le développement de Pharmivoire Nouvelle, pionnière dans la production de solutés (préparations médicamenteuses liquides) intraveineux dans le pays. À l'échelle de la sous-région et faute d'acteurs locaux, la demande globale est estimée chaque année entre 50 et 100 millions de poches. Au vu de ce potentiel, Pharmivoire Nouvelle a conçu un projet de développement visant à porter sa capacité de production à 12 millions de poches par an, nécessitant un investissement de l'ordre de 9 millions d'euros. Sa mise en œuvre a été possible grâce à l'appui de la Banque ouest-africaine de développement et d'investisseurs et Partenaires, soutenus par Proparco.

Le défi de l'accessibilité des médicaments

Outre la question de la production locale, l'accessibilité des médicaments en Afrique est aussi entravée par la cherté des produits importés. «Dans le cas de maladies à soins coûteux comme le cancer ou l'insuffisance rénale, les populations n'ont pas accès à des traitements fabriqués localement. Nous sommes obligés de tout importer», rappelle le Dr Sokhna Ndiaye, présidente du conseil d'administration de l'entreprise sénégalaise Duopharm, spécialisée dans la distribution de médicaments et de produits pharmaceutiques.

Relever le défi de la disponibilité

Ailleurs sur le continent africain, d'autres initiatives portées par des acteurs privés mettent en place des systèmes de suivi qui relient patients, hôpitaux et pharmacies. C'est le cas de la start-up mPharma qui opère au Nigéria, au Ghana et en Zambie. Cette start-up développe une infrastructure facilitant l'accès à des prix abordables aux médicaments sur ordonnance dans les marchés émergents. Proparco, la filiale dédiée au secteur privé de l'Agence française de développement, soutient la production et la distribution de médicaments locaux abordables à travers le financement d'entreprises pharmaceutiques, tout en encourageant le transfert de technologies Sud-Sud. Ces interventions se font par le financement direct d'opérateurs privés ou via des intermédiaires (banques, fonds d'investissement...) dédiés au financement des acteurs de la santé.

Noël Ndong

NATIONS UNIES

Plus de 3 milliards de dollars pour l'exercice 2020

L'Assemblée générale des Nations unies a approuvé, pour la première fois depuis 1973, un budget annuel de 3.073.830.500 dollars, au lieu d'un budget sur deux ans.

Ce budget qui représente une augmentation d'environ huit millions de dollars par rapport à ce qui avait été initialement demandé par le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, permettra de couvrir les dépenses de l'Organisation au cours de l'année 2020.

La cinquième Commission de l'Assemblée générale, qui traite des questions administratives et budgétaires, a examiné et approuvé le budget, plus tôt dans la journée du 27 décembre. L'Assemblée générale l'a ensuite examiné et adopté, sur la base des rapports de cette commis-

sion. «L'adoption du budget et d'autres décisions importantes de la Commission était essentielle au bon fonctionnement de l'ONU», a déclaré le président de l'Assemblée générale, Tijani Muhammad-Bande, félicitant la réussite des travaux de la cinquième commission.

«Le projet de budget pour 2020, qui fournit les ressources nécessaires au secrétariat de l'ONU pour mettre en œuvre ses différentes tâches, nous prépare également bien à l'entrée dans la décennie d'action pour la mise en œuvre des ODD», a-t-

il dit, en référence aux Objectifs de développement durable.

Tous les États membres de l'ONU ont censé intensifier leurs efforts au cours de l'année à venir en vue de la mise en œuvre de ces objectifs, qui sont conçus pour créer un monde meilleur pour tous, tout en protégeant l'environnement naturel.

Les 17 objectifs comprennent notamment l'élimination de la pauvreté et de la faim, la réalisation de l'égalité des sexes et la prise de mesures urgentes pour lutter contre les effets du changement climatique.

Les dirigeants mondiaux ont convenu des ODD en 2015 avec l'échéance de 2030 pour les atteindre.

Josiane Mambou Loukoula

SÉNÉGAL

L'ONU s'oppose à une éventuelle libération d'Hissène Habré

Le Comité des Nations unies contre la torture a saisi le Sénégal pour s'opposer à une éventuelle libération de l'ex-dictateur tchadien. Dans une lettre au gouvernement de Dakar, le Comité affirme que les personnes condamnées de crimes contre l'humanité ne sauraient faire l'objet de «libération prématurée».

Le Comité a jugé bon d'écrire au Sénégal pour le lui rappeler, alors que des voix s'élèvent à Dakar pour réclamer la libération de l'ex-homme fort de N'Djamena. Pour cet organe, les crimes internationaux ne sont pas des crimes comme les autres. Les victimes de Hissène Habré estiment que les déclarations de son épouse font partie d'une



«campagne» pour obtenir sa libération. Ce sont d'ailleurs elles qui ont écrit au Comité des Nations unies contre la torture pour lui demander de se prononcer sur une éventuelle libération. Celui-ci s'étonne, par ailleurs, de voir que les victimes de l'ex-homme fort de N'Djamena n'ont toujours pas été indemnisées.

Hissène Habré a été condamné en 2016 à la prison à vie pour crimes contre l'humanité. Ses proches font valoir qu'il devrait être libéré pour des raisons de santé.

Yvette Reine Nzaba

2019 : la diaspora au féminin

Sillonner, en 2019, les actions de la diaspora, c'est recenser les multiples implications des hommes et des femmes dont les bienfaits sont destinés à leur pays d'origine. Vu leurs capacités de fédérer, cinq Congolaises en résidence en France ont marqué l'actualité de la diaspora et comptent poursuivre avec le même élan en 2020. La rédaction des Dépêches de Brazzaville / Le Courrier de Kinshasa revient sur leur mini-rétrospective.

Dominique Tchimbakala, journaliste à TV5 Monde, présidente des anciens élèves des lycées français du monde

Cette franco-congolaise est une an-



cienne élève du lycée français de Brazzaville. Elle préside l'Association des anciens élèves des lycées français du monde, en sigle l'Union-ALFM, qui, suivant ses statuts, est une communauté d'entraide structurée avec l'ambition de porter la voix et l'exigence du modèle d'éducation à la française.

Bien que tous les inscrits sur la plateforme ne soient pas membres de l'association, elle a développé les synergies pour pouvoir toucher, fédérer, le plus possible de personnes. Une communauté d'anciens élèves des lycées français du monde peut être estimée à plus de 600 000 personnes à travers le monde. « Il faudrait que n'importe quel ancien élève, qu'il vienne de Bogota en Colombie, du Vanuatu, qu'il aille à Prague ou en Australie, puisse être accueilli par d'autres anciens. Nous pouvons représenter une communauté d'entraide ; ce serait dommage de s'en priver ! », confiait-elle à la presse.

A ce titre, l'Union-ALFM a organisé la 1ère édition du Forum professionnel - les alumni rencontrent les entreprises - le 22 novembre 2019 au Studio Cyclone 1, à Paris (75013). En première ligne, l'association a disposé, à cette occasion, d'un plein après-midi de rencontres, d'échanges, de sessions de recrutements et de conseils. Cet événement visait à mettre en réseau les anciens élèves des établissements français de l'étranger avec une quinzaine d'entreprises françaises et internationales à fort potentiel économique et humain.

Pour cette 1ère édition, un espace Cap sur l'Afrique a permis aux 200 participants attendus de bénéficier d'informations qualifiées concernant la scolarité, l'installation administrative et juridique en Afrique ainsi que les opportunités professionnelles présentes sur ce continent.

Florelle Manda, journaliste, membre du Conseil présidentiel en France

En juillet 2019, la journaliste de père congolais et mère métisse franco-sé-



négalaise avait rejoint le Conseil présidentiel pour l'Afrique, en sigle CPA, mis en place officiellement, le 29 août 2017, par le président de la France, Emmanuel Macron.

Parmi les sept femmes du CPA figure la franco-congolaise Florelle Manda. Cinq hommes complètent cette équipe. Ainsi rassemblés, tous incarnent, avec la diversité de leur parcours, le nouveau visage de la relation entre l'Afrique et la France.

A l'orée de la Saison Africa 2020 en France, dédiée aux 54 États du continent africain, Florelle Manda mettra à profit ses liens avec la jeunesse, notamment avec les représentants de la jeunesse afro-caribéenne.

Cette saison est conçue autour des grands défis du 21ème siècle. Elle présentera, selon les initiateurs, les points de vue de la société civile africaine du continent et de sa diaspora récente. Africa 2020 sera la caisse de résonance de ces agents du changement qui impactent les sociétés contemporaines, apprend-on.

Venicia Guinot, rédactrice en chef et cheffe de la direction de Tropics Magazine,

Courant 2019, la journaliste congolaise du principal magazine bilingue (anglais



et français) et mondial des affaires, de la mode et du style de vie en Afrique, avait reçu le Prix British awards for african development (BRAAD), dans la catégorie Meilleur développement social et entrepreneur média de l'année, à l'issue de la Conférence africaine sur les technologies perturbatrices.

La remise de cette distinction, attribuée lors de la rencontre internationale à Londres, du 23 au 24 octobre, s'était déroulée selon trois étapes : une première conférence parlementaire aux chambres du parlement du Royaume-Uni ; une deuxième, principale, à l'Hôtel Sheraton Grand Mayfair de Londres et une troisième s'étant terminée dans la soirée avec la cérémonie de remise des prix BRAAD 2019.

Pour Venicia Guinot, c'était son sixième prix obtenu en tant qu'entrepreneuse des médias et cheffe d'entreprise africaine de premier plan. En dehors de la journaliste, plusieurs lauréats avaient été distingués : catégories nationales, le chef d'entreprise africain de l'année, l'entrepreneur africain de l'année, la meilleure technologie africaine perturbatrice de l'année, la société de l'année, la meilleure société d'investissement orientée vers l'Afrique de l'année. A chaque distinction, elle fait sien le concept « l'art de la réussite qui consiste à savoir s'entourer des meilleurs ».

Vanessa Claude Mavila, présidente de la Fondation Akwa Eboko Village

Sa fondation figure, à la fois dans le cadre des start-ups de la nouvelle génération d'entreprises innovantes, et de la société civile susceptible de prendre part à la révolution verte.

Son projet est destiné aux localités de Makoua-Ouessou, près de Boya, afin de contribuer à la promotion de l'écotourisme avec un projet intitulé « Eco Akwa Eboko village ».

Grâce à ce projet initial, elle est devenue membre du Forum Crans Montana. C'est au sein de ce forum, après sa sélection en 2018 en tant que membre de la communauté des nouveaux leaders de demain, qu'elle a été à nouveau distinguée, pour ses valeurs universelles, « African woman young leader » en 2019 à Bruxelles.

La distinction de Vanessa Claude Mavila lui a été attribuée à l'issue de la ses-



sion du Forum des femmes africaines qui s'est tenue à Bruxelles, chef-lieu du royaume de Belgique, du 14 au 16 novembre 2019. Ce programme spécial était consacré à la reconnaissance des femmes rurales en Afrique et à leur rôle stratégique pour relever les défis de développement du secteur agroalimentaire sur le continent.

Agnès Ounounou, présidente de l'association Diaspora Congo Brazzaville, en sigle DCB

Depuis février 2012, elle s'évertue, à chacune de ses initiatives, à trouver le moyen de structurer la communauté congolaise dispersée en mettant en place une cartographie géographique et socio-professionnelle.



En 2019, Agnès Ounounou s'est vu remettre, en l'espace d'une semaine courant juillet, en premier lieu un Prix en Suisse puis un autre au Sénégal. Des récompenses qui ont couronné ses actions menées pour créer, entretenir et renforcer les liens de solidarité et de fraternité entre ses compatriotes de la diaspora en mettant en place « La Caravane des Voix de la Diaspora ».

A propos des prix, celui de Suisse a élevé la Congolaise au rang de diplômée au mérite « Maman Diaspora ». Ce « prix de la grande dame », décerné par le Lobbying noir, stipule les instructions suivantes : « Pour avoir posé des actions sociales et humanitaires envers sa communauté par sa patience, son dévouement et son grand amour ». En prévision de la poursuite du périple de « La Caravane des Voix de la Diaspora », la présidente de DCB a adressé un message en exprimant sa fierté de savoir : « qu'au-delà de nos frontières, même dans les coins les plus reculés, plusieurs de nos compatriotes se distinguent par leurs actions et activités qui contribuent favorablement au PIB des pays d'accueil mais aussi au rayonnement de notre culture ». Et de constater que : « Si notre diaspora fait partie des plus anciennes à migrer hors de son terroir, elle peine quand même à mieux s'organiser et à s'engager dans une politique de retour, ceci étant dû à la complexité des situations individuelles et à l'absence des politiques incitatives à une réinstallation ».

« Que cette nouvelle année soit, à la fois, la plus pleine que possible pour chacun de vous et sur tous les plans de vos vies, et soit remplie de tolérance les uns envers les autres ! »

Marie Alfred Ngoma

CENTRAFRIQUE

Les forces de l'ONU veulent désarmer le PK5

Le gouvernement centrafricain et la mission des Nations unies dans le pays (Minusca) ont annoncé, le 31 décembre, vouloir procéder au désarmement du PK5, zone de non-droit à Bangui, où de violents affrontements ont tué plus d'une trentaine de personnes ces derniers jours.

« Toute personne armée sera désarmée ou neutralisée », a prévenu Dili Aminou Alao, porte-parole de la Minusca, qui a affirmé à l'AFP que le gouvernement serait présent à travers ses Forces de sécurité intérieure (FSI) et qu'un commissaire de police allait être installé. Le PK5, où de nombreux vendeurs musulmans s'étaient réfugiés en 2013 pour fuir les affrontements entre rebelles de la Séléka et groupes anti-balaka, était devenu l'artère commerciale de la capitale, secouée régulièrement depuis 2014 par les violences de groupes d'autodéfense qui rançonnaient les commerçants. Le 26 décembre, des affrontements entre ces commerçants excédés et les groupes armés avaient fait plus de 30 morts, selon la Croix rouge, qui met en œuvre un hôpital sur place, et l'imam Awad Al Karim, de la mosquée Ali Babolo du PK5, où les corps avaient été déposés. Selon cette figure du quartier, la révolte des commerçants a eu l'effet voulu. « Les groupes d'autodéfense sont cloisonnés chez eux, ils ont demandé la protection de la Minusca contre les commerçants », décrit-il. Pour le porte-parole de la Minusca, « la balle est dans le camp » des groupes d'autodéfense. « Nous attendons que leurs membres viennent avec leurs armes pour les déposer », a-t-il affirmé.

Josiane Mambou Loukoula avec AFP

GOLFE DE GUINÉE

Un pétrolier grec attaqué au Cameroun

Un pétrolier grec ancré au large d'un port du Cameroun a été pris d'assaut dans la nuit de lundi à mardi par un groupe de personnes armées qui ont enlevé le capitaine et sept membres de son équipage.

L'attaque du Happy Lady a eu lieu au large du port de Limbé lundi soir à 23h30 (heure locale, 22H30 GMT). Un groupe armé est monté à bord du pétrolier et a ordonné aux huit personnes de l'équipage, dont le capitaine, âgé de 45 ans, de quitter le tanker, a indiqué un représentant de l'armateur grec Easter Mediterranean Athens dont le siège est situé dans la capitale grecque.

Le ministère grec de la Marine marchande a confirmé ces informations mardi matin et précisé que parmi les huit marins enlevés figuraient cinq Grecs, dont le capitaine, deux Philippines et un Ukrainien. Les autorités au Cameroun n'avaient toujours pas confirmé l'attaque officiellement jeudi matin, mais une source portuaire a affirmé qu'elle avait bien eu lieu.

Les enlèvements contre rançon sont relativement fréquents dans le golfe de Guinée, une zone considérée comme le nouvel épice de la piraterie maritime mondiale, le long de la côte ouest de l'Afrique. Les incidents s'y sont multipliés depuis un mois dont deux ont frappé des armateurs grecs. Dans la nuit du 21 décembre, des pirates avaient attaqué quatre navires en rade de Libreville, tuant un commandant de bord gabonais et enlevant quatre employés chinois. Aucune information sur les marins enlevés n'a été diffusée depuis.

Fin novembre, un groupe armé avait attaqué un autre pétrolier grec, l'Elka Aristote, à une dizaine de milles marins au large des côtes de la capitale du Togo, Lomé, et capturé quatre marins. Deux semaines plus tard, le

13 décembre, trois marins avaient été relâchés. Le quatrième était mort en captivité probablement de maladie.

Par ailleurs, vingt marins avaient été enlevés le 15 décembre au large du Bénin et dix-neuf marins le 3 décembre au large du Nigeria, poussant le Bureau maritime international (BMI), instance internationale de sécurité en mer, à « s'inquiéter d'un niveau jamais vu d'enlèvements dans le golfe de Guinée ».

Le golfe de Guinée, qui s'étend sur quelque 6.000 kilomètres de côtes de l'Angola jusqu'au sud du Sénégal, est devenu ces dernières années l'une des régions maritimes les plus dangereuses au monde, loin devant les côtes somaliennes du golfe d'Aden, les attaques de bateaux et les enlèvements pour rançon étant très fréquents. Pour les neuf premiers mois de 2019, le BMI y a recensé 82% des enlèvements d'équipages dans le monde.

D'après AFP

CONGO-GUINÉE BISSAU

Umaro Sissoco Embaló venu prendre conseil à Brazzaville

Le président élu de la Guinée Bissau est arrivé, le 4 janvier, dans la capitale congolaise où il a été reçu par le président Denis Sassou N'Guesso.

Umaro Sissoco Embaló qui vient du Sénégal a déclaré à la presse qu'il était venu remercier le chef de l'Etat congolais.

« C'est un fils qui est venu voir son père. C'est la moindre des choses que je sois élu et je vienne m'incliner devant mon père pour prendre la bénédiction et surtout conseil. Le président Denis Sassou N'Guesso figure parmi les chefs d'Etat les plus respectés en Afrique », a-t-il indiqué, ajoutant qu'« au-delà de cela, il m'a toujours adopté comme son fils. Je suis venu le remercier, sa famille et le peuple congolais. »

Le nouveau chef de l'Etat bissau-guinéen s'est dit conscient de sa tâche à la magistrature suprême de son pays et entend mettre en place un gouvernement d'union nationale.

« Nous avons une constitution qui est un symbole d'unité nationale. Il faudrait voir la manière de gérer tout le monde. Les Bissau-gui-

néens attendent quelque chose de moi, surtout la jeunesse. J'ai pris l'engagement de faire un gouvernement d'union nationale où tout le monde sera représenté », a signifié Umaro Sissoco Embaló.

Concernant ses propos accusant le président de la Guinée Conakry, Alpha Condé, d'être contre son élection, il a fait savoir que c'était « les mots de la campagne électorale ».

« Nous sommes aujourd'hui les homologues avec le président Alpha Condé. Il s'agissait des mots de la campagne électorale. Je ne peux pas me permettre de dire quoi que ce soit contre lui. D'ailleurs nous allons nous retrouver. Le président Alpha Condé a l'âge de mon père et en Afrique cela compte beaucoup. Même si nous nous sommes mal compris, nous sommes des homologues et des voisins immédiats », a-t-il dit.

Christian Brice Elion



Le président Denis Sassou N'Guesso s'entretenant avec le président Umaro Sissoco Embaló

ASSURANCES

Nécessité de moderniser le marché communautaire

Vingt-cinq ans après sa création, le marché africain de l'assurance veut se remettre en cause pour mieux émerger. À l'issue d'un forum en novembre dernier, un groupe de travail a été mis en place, lequel groupe doit rendre ses conclusions avant le 15 janvier 2020.

Le rendez-vous annuel a permis aux participants d'échanger sur les différents challenges et thématiques qui interpellent le développement de l'industrie des assurances. Ce marché regroupe deux cent dix sociétés membres de la Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines (Fanaf), opérant dans vingt-neuf pays.

Les assureurs ont abordé les principales thématiques concernant « Le Traité Cima à l'épreuve des mutations de l'écosystème

juridique, économique et institutionnel » ; « L'efficacité, l'indépendance et l'autonomie de l'organe de contrôle et de ses relais » ; « La nécessité de mettre en place une législation porteuse de développement pour les marchés et de stabilité pour les acteurs » Ils espèrent élargir les marchés nationaux par la création de sociétés d'assurances de droit national africaines et l'appartenance à un espace géographique plus vaste ; assainir les marchés avec l'instauration d'un équilibre technique,

financier et économique ; renforcer la solidité financière des sociétés d'assurances et protéger les intérêts des assurés et des bénéficiaires de contrats.

Dans le communiqué final, les participants ont recommandé la mise en place d'un mécanisme d'auto-régulation par la création d'un comité consultatif dans le marché, la contextualisation du cadre légal et réglementaire pour accroître la conformité avec les principes de base des assurances...

Fiacre Kombo

FINANCES

Des cadres congolais initiés aux pratiques bancaires chinoises

Au total quarante-cinq participants ont été formés, pendant un mois, sur les fondamentaux de la finance, de la finance verte et inclusive, ainsi que de la gestion des risques de crédit, des taux d'intérêts, du processus prudent de gestion actif-passif.

La session de formation, qui s'est achevée à Brazzaville le 27 décembre, a été organisée par le ministère du Commerce de Chine, à travers l'Université centrale des finances et de l'économie du pays. Cet échange s'inscrit dans le cadre de la coopération sino-congolaise et de l'application des engagements en matière de partage d'expériences, pris lors du Forum Chine-

Afrique. D'après l'un des formateurs de l'Université chinoise, Pan Dawei, ce partage d'expériences va transformer le savoir-faire des participants sur le terrain. Car, ils ont aussi été éduqués sur le modèle du marché chinois de change ; le système de transformation stratégique des banques ; la gestion des crises commerciales et des crédits ; l'approvisionnement de monnaie par les banques commerciales ; le partage des affaires bancaires.

À travers cette activité, une nouvelle étape vient d'être franchie dans la coopération entre la Chine et le Congo, a souligné Yang Peipei, conseillère économique et commerciale de l'ambassade de Chine. « La coopération entre nos deux États s'est déjà illustrée par la création conjointe de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique, qui constitue un vecteur important pour le développement économique et social du Congo, en facilitant le financement des pro-

jets », a-t-elle indiqué.

En effet, la République du Congo a été choisie comme l'un des pays pilotes dans la mise en œuvre des engagements du Forum Chine-Afrique. Les huit initiatives majeures de ce forum sont conformes au Plan national de développement 2018-2022 du Congo.

Pour les autorités congolaises, c'est une occasion de saluer l'excellence des relations avec le partenaire chinois. « Le Congo est fier de vous, le Congo est fier de la Chine. Fier d'un partenaire qui est passé en moins d'un demi-siècle du sous-développement à la deuxième puissance économique mondiale. Fier d'un État qui est devenu non seulement un partenaire stratégique, mais aussi incontournable dans l'échiquier mondial », a signifié Didace Anselme Liboko, directeur de la coopération au ministère des Finances et du budget.

F.K.

SALUBRITÉ

Le gouvernement redynamise l'opération « Villes, villages et habitations propres »

Le Premier ministre, Clément Mouamba, a procédé, le samedi 4 janvier, à l'application de la circulaire instituant le 1er samedi du mois comme une journée de salubrité publique. Outre le nettoyage, il a planté les gazons afin de prévenir les érosions.



Le Premier ministre place les pavés à la mairie de Moundali en compagnie de Benjamin Loukakou/Adiacc

Le samedi 4 janvier étant le premier du mois et de l'année en cours, le Premier ministre a prouvé son attachement à cette opération bénévole qui favorise la prise de conscience collective de l'urgence environnementale tout en invitant la population congolaise à l'effort visant à améliorer le cadre de vie. Pour s'assurer de son effectivité, le chef du gouvernement a visité quelques sites de la ville capitale. Si, en effet cette activité était perçue comme un petit moment de désherbage ou de nettoyage de son lieu de résidence ou de travail, Clément Mouamba souhaite apporter une autre touche à cette opération. C'est ainsi qu'il a planté des gazons et placé des pavés au sein de la mairie du quatrième arrondissement, Moundali, une manière de lutter contre les érosions. Ce geste prouve le caractère environnemental de cette opération nationale. L'opération a commencé par le nettoyage de l'une des façades de la primature avant de poursuivre le balayage sur la rue où sont érigés les bustes des illustres personnalités du pays (la rue qui mène vers la place de la gare). Juste après,

Clément Mouamba a mis le cap sur la mairie de Moundali où l'administrateur-maire, Benjamin Loukakou, et ses équipes étaient déjà sur le terrain pour nettoyer le siège de la maison commune et ses environs. Ils ont équipé la cour de la mairie des pavés fabriqués à base des sacs et bouteilles en plastique. De même, ils ont procédé à la mise en terre de gazons derrière les bâtiments ainsi qu'au rond-point Itoumbi. « Nous sommes en 2020, le maire de Moundali a bien compris ce message qui date bientôt d'un an. Il consiste à nettoyer autour de nous. Nous devons également y apporter l'embellissement. Je suis très heureux de constater qu'à partir des produits de recyclage, ils ont fabriqué des pavés, pour protéger les édifices », a indiqué le Premier ministre.

Notons que si les tenanciers des boutiques tentent d'une part de respecter la circulaire instituant cette journée en fermant momentanément leur boutique, d'autre part ils ne participent pas vraiment à l'opération puisque leur devanture demeure souvent impropre.

Rude Ngoma

VIE DES PARTIS POLITIQUES

La dissolution de l'UFD est illégale

Le comité de crise de l'Union des forces démocratiques (UFD) a, dans une déclaration rendue publique au cours d'un point de presse le 4 janvier à Brazzaville, réaffirmé l'existence du parti condamnant la dissolution prononcée par une frange des membres du bureau politique.

S'appuyant sur l'article 96 qui stipule que « L'UFD ne peut être dissoute que par décision d'un congrès convoqué à cet effet », le président du comité de crise, Michel Ampiri, a qualifié de coup d'Etat et d'un acte de haute trahison, la décision prise par certains membres du bureau politique avec à leur tête le ministre Josué Rodrigue Ngouonimba. Il a, par exemple, rappelé la précipitation, l'improvisation et le non-respect dans la procédure de dissolution.

« Entendu que la base du parti n'a jamais été ni consulté, ni associé à cette décision qui relève en réalité de l'amateur-



Les membres du comité de crise de l'UFD/Adiac

d'une gravité historique. Rappelant que l'UFD n'était pas à sa dernière agression, les membres du comité de crise ont condamné « fermement et avec la dernière énergie toutes les manoeuvres dilatoires visant à déstabiliser le parti de l'intérieur ». Ils ont, par ailleurs, annoncé leur soutien inconditionnel aux actions entreprises par la diaspora du parti en Amérique et en Europe pour sortir le parti de la situation actuelle. Se félicitant du calme et de la retenue

observés jusqu'à présent par les militants et sympathisants du parti en dépit de la gravité de l'évènement, Michel Ampiri a invité les différentes fédérations de l'UFD à s'unir sur toute l'étendue du territoire national pour sauver ensemble le parti.

« Nous les invitons à se mobiliser davantage pour barrer la route à tous les actes délictueux qui tenteraient d'enterrer notre parti », a-t-il appelé. Il a également rappelé que l'UFD et le PCT étaient liés

par un accord de partenariat politique, signé le 14 février 2001 à Libreville, au Gabon. C'est ainsi qu'il a invité leur allié au respect scrupuleux des dispositions de cet accord. A cela s'ajoute l'accord de partenariat qui lie les deux partis dans le cadre de la majorité présidentielle. « Le premier accord constitue pour nous un testament politique que nous a légué le président fondateur de l'UFD et que nous conservons très jalousement comme les prunelles de nos yeux. Nous rappelons que cet accord qui n'a jamais été résilié ne parle ni de fusion ou d'intégration de l'un dans l'autre », a-t-il poursuivi.

Le comité de crise de l'UFD a, enfin, demandé au PCT une clarification sur l'avenir de ces deux accords de partenariat politique le liant à l'UFD. « Les différentes images qui ont été projetées au sujet de cet évènement ont profondément choqué l'opinion nationale en général et jeté le doute dans les rangs de notre parti qui s'interroge aujourd'hui sur la sincérité dans la collaboration entre les deux partis en particulier », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

« Nous les invitons à se mobiliser davantage pour barrer la route à tous les actes délictueux qui tenteraient d'enterrer notre parti »

risme politique et constitue pour ses auteurs le péché du siècle. (...) Nous rejetons globalement et systématiquement cette décision prise en violation flagrante des articles 91 et 96 des statuts du parti par des dirigeants mal

inspirés, car elle ne s'appuie sur aucun fondement juridique », a dénoncé le comité de crise, précisant que lorsque la base du parti n'est pas préparée à un évènement d'une telle ampleur, cela constitue in fine une infraction politique

LE FAIT DU JOUR

Case départ

Un émissaire du président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi, était arrivé, jeudi 2 janvier, à Brazzaville, porteur d'un message au chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, en lien avec la crise libyenne. Le même jour, le parlement turc votait une résolution autorisant le déploiement des soldats d'Ankara en appui aux unités du gouvernement du Premier ministre de Libye, Faye Al Saraj, établi à Tripoli.

Des craintes d'un embrasement qui enfoncerait davantage la région du Sahel dans le chaos se multiplient car de leur côté, les forces du maréchal Khalifa Haftar ins-

tallé dans l'est du pays, toujours sur le pied de guerre, peuvent elles aussi compter sur leurs puissants alliés extérieurs.

De fait, le chef de l'Etat congolais avait été mandaté par l'Union africaine pour conduire les négociations entre les parties libyennes au compte d'un comité de haut niveau qui, soit dit en passant, a eu le temps de se mettre au travail. Malheureusement, ce comité n'a pas bénéficié du soutien que lui aurait pu prodiguer la Communauté internationale pour lever un certain nombre d'obstacles parmi lesquels les ingérences extérieures à l'Afrique et à la Libye.

Dans le cadre de l'UA, des réunions successives étaient organisées à Brazzaville, au cours desquelles les principaux acteurs du conflit libyen étaient présents autorisant l'espoir d'une sortie de crise dans les délais raisonnables. C'était sans compter avec les nombreuses précipitations internationales toutes montées en épingle pour faire bonne figure ou voler la vedette aux Africains. On se rend compte, aujourd'hui, qu'elles étaient pour certaines motivées par le seul appât du gain. Les côtes libyennes, rappelons-le, sont hautement pétrolifères et tristement affairistes quand on pense à l'importante migration clandestine qui s'y opère. Cela ne déplaît pas à

tout le monde.

Au fond, on pourrait à l'heure qu'il est se poser la question de savoir ce que pourrait bien faire l'UA et son comité de haut niveau sur la Libye au regard de la conjonction d'intérêts dépeinte plus haut. Pas vraiment grand-chose tant que les Libyens eux-mêmes ne réalisent pas que dans la situation actuelle de leur pays, le salut réside dans leur façon de se prendre en charge eux-mêmes. Et utilement avec l'aide de leurs frères Africains qui, dans le moment précis, prient qu'ils saisissent la perche continentale qu'ils leur tendent depuis assez longtemps déjà.

Gankama N'Siah

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'IRSEN signe un accord avec Green service

Le laboratoire de physique-chimie de l'environnement de l'Institut de recherche en sciences naturelles (IRSEN) et la société Green service ont conclu, le 30 décembre à Brazzaville, un accord de partenariat en matière de recherche scientifique.



Signature de l'accord par les représentants des deux structures

Selon les termes de l'accord, le laboratoire, dirigé par Clobite Bouka Biona, se chargera d'exécuter tout type d'analyses chimiques et biologiques qui lui seront demandées par Green service et des tiers, dans la mesure de ses compétences techniques, des équipements disponibles et matériel consommable en stock. Toute analyse que le laboratoire ne pourra pas réaliser sera faite par la société italienne LAV qui dispose de plusieurs certifications dont Iso.

Par ailleurs, la société Green service introduira les demandes des analyses et de la facturation auprès du laboratoire de physique-chimie de l'environnement pour l'échantillonnage, le conditionnement, l'émission des certificats d'analyses. Cette société de droit congolais, rappelons-le, est spécialisée dans la protection de l'environnement, la promotion de l'agriculture biologique, la recherche scientifique appliquée à l'agriculture et la gestion des déchets industriels. Elle est en activité depuis 2015 sur le site de traitement et stockage de boue de fond de bac de la Congolaise de raffinage (CORAF).

Rominique Makaya

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE FORESTIÈRE

Une demande sur la préparation des documents du conseil scientifique

Les participants au Conseil d'établissement de l'Institut national de recherche forestière (IRF) ont donné, le 27 décembre, la charge au directeur scientifique, Darel Makoundzi, de préparer les documents pour la tenue du conseil scientifique cette année.

La mission lui a été confiée lors des travaux du conseil d'établissement organisé sous la direction du directeur général de l'établissement, le Dr Victor Kimpouni.

L'ordre du jour a porté sur plusieurs points notamment la gestion financière, les activités de recherche dans les zones de recherche de Brazzaville, Pointe-Noire, Loudima, Ouesso. Autres points examinés ont concerné le rapport d'activités 2019, le rapport scientifique 2019, le projet du budget exercice 2020, ainsi que la relance du bulletin dénommé « IRF Actualité ». A l'examen du point portant sur la présentation de l'IRF, le directeur général de l'institut a dressé le bilan des activités menées au sein des directions des activités scientifiques

avant de mettre un accent particulier sur les réalisations de l'année dernière. Victor Kimpouni a souligné le budget exercice invariable de 2020, sans avoir révélé le montant. Il a, par ailleurs, encouragé les membres à fournir le maximum d'effort pour atteindre les objectifs fixés de l'établissement liés au domaine de la recherche forestière et ceux basés sur l'application des orientations du ministère de tutelle.

Notons que l'institut national de recherche forestière est un établissement public administratif à caractère scientifique. L'établissement situé dans l'enceinte de la cité scientifique de Brazzaville est doté d'une personnalité morale.

Les missions sont notamment d'or-

ganiser, de conduire et d'exécuter toute recherche fondamentale et appliquée visant la promotion du développement forestier durable, de mettre en œuvre une programmation scientifique autour des axes prioritaires pour le développement du pays et bien d'autres. L'IRF organise son conseil d'établissement qui est l'organe de concertation et d'orientation en matière pédagogique chargé d'appuyer la direction générale dans le suivi et l'évaluation des activités de l'Institut.

Le conseil émet des avis et fait des propositions sur la marche générale et le fonctionnement de l'institut, participe à la préparation des sessions du comité de direction et émet un avis sur l'ouverture des postes budgétaires.

Au Congo, la recherche forestière a commencé depuis des années 1920, avec la mise en place de l'Arboretum de Mbuku-Situ dans le Mayombe. Compte tenu de la lourdeur et des coûts des opérations de recherche en forêt, le Congo avait confié cette activité au centre technique forestier tropical devenu aujourd'hui Cirad, par des accords de coopération scientifique signés en 1958 et en 1984. Pour des raisons budgétaires, la recherche forestière s'est focalisée, à partir des années 1970, sur les eucalyptus aboutissant ainsi à la technique de bouturage de cette espèce et au développement de la foresterie clonale.

Lydie Gisèle Oko



La photo de famille

OPÉRATION TRANQUILLITÉ 2019

La police interpelle vingt-quatre personnes pour violation de la loi pénale

Le directeur départemental de la police, le colonel Jean-Pierre Okiba, a fait le 2 janvier à Brazzaville un bilan partiel de l'opération Tranquillité 2019, consistant à mettre hors d'état de nuire tous les malfrats et autres bandits qui sèment la terreur pour permettre à la population de passer les fêtes de fin d'année et de Nouvel An dans la quiétude et la sérénité.

Selon cet officier supérieur, les statistiques de la police ont enregistré quinze accidents sur la voie publique et vingt-quatre personnes ont été interpellées pour différentes infractions liées à la loi pénale. «L'extorsion est l'une des plus dominantes infractions. Nous avons, dans nos services, trois enfants pour recherche d'intérêt familial. Ces enfants étaient égarés à la Corniche. Ils viennent d'être récupérés par leurs parents», a expliqué le colonel Jean-Pierre Okiba.



Le colonel Jean-Pierre Okiba au cours du point de presse, le 2 janvier 2020/Adiac

L'opération Tranquillité 2019 consiste, entre autres, à maintenir les renseignements à un niveau maximal et marquer une forte présence policière dans tous les coins et recoins de la ville, à travers des patrouilles pédestres ou motorisées, dans le but de parer et prévenir toute éventuelle menace de trouble à l'ordre public.

A Brazzaville, durant la période des festivités de fin 2019 et début d'année 2020, la police a été plus visible dans les bâtiments, les lieux de culte chrétiens le 24 et le 25 décembre, les grands

magasins et centres commerciaux, salles de spectacle et marchés de Noël ouverts au public ainsi que dans les rassemblements marqués par une forte affluence.

Par ailleurs, le directeur départemental de la police a fait appel à la vigilance de tous les citoyens pour que chacun contribue au renforcement de la protection des intérêts de la nation, des personnes et des biens en mettant à profit, le numéro 117.

Fortuné Ibara

POTO-POTO

Des personnes du 3^e âge reçoivent des vivres

Le député de la première circonscription électorale de Poto Poto, Jean de Dieu Kourissa, a offert le 1^{er} janvier, des vivres aux personnes âgées.

Ce don composé essentiellement de riz parfumé, d'huile sans cholestérol, de poulets frais et autres vivres a été donné aux personnes de plus de soixante ans. Le geste du député a été interprété par les bénéficiaires comme une forme de considération à leur égard.

Improvisant une séance de prière avant la distribution de ces denrées, Jean de Dieu Kourissa a demandé d'observer une minute de silence avec une pensée pieuse pour les pères et mères décédés dans sa circonscription. « Honorons le bon Dieu puisque nous sommes rassemblés ici par sa grâce... Que Dieu vous revigore, qu'il vous protège ». La compassion du député pour les vieilles personnes de sa circonscription date de 2007. La charge qui pèse sur eux s'accroît au fil des âges. « Ces personnes ont le droit de bien vivre et de passer une bonne fête de fin d'année. Le quartier Poto-Poto regorge d'expatriés. Ainsi donc, depuis plusieurs générations, les communautés de cet arrondissement vivent ensemble, dans la cohésion », a indiqué l'élu du peuple.

Au terme de la distribution, plusieurs bénéficiaires ont exprimé leur reconnaissance au donateur. « Nous sommes heureuses. En période de fête, veufs, veuves et personnes du 3^e âge de cette circonscription reçoivent tou-



Le député remettant un sac de vivres à une maman/Adiac

jours de l'aide venant de notre élu. Outre les aliments, il y a aussi des prises en charge médicale de certains d'entre nous qui sont malades », a indiqué Rose Mizafie, habitante du quartier.

Les équipes de suivi du député fe-

ront par la suite du porte-à-porte pour continuer d'offrir de vivres et non-vivres aux personnes du troisième âge n'ayant pas eu la possibilité de se déplacer à cause de leur état de santé.

F.Ib.

RÉCRUTEMENT DE 2000 ENSEIGNANTS

Les jeunes leaders des universités et de la société civile saluent l'initiative

La Conférence des jeunes de la société civile du Congo (Cojesco) a salué, le 27 décembre à Brazzaville, le message du président de la République sur l'état de la nation prononcé le 17 décembre. Selon cette couche juvénile, ce message rime avec les attentes de la jeunesse.

La Cojesco a appuyé le recrutement des jeunes annoncé par le chef de l'Etat dans le domaine de l'éducation. Ce dernier demande que cela se fasse dans toute transparence et dans le respect des normes. La rigueur et l'équité doivent être les maîtres mots de ce recrutement et qu'il n'y ait pas des armées des favorisés. « Nous demandons aux autorités de suivre à la lettre les instructions et les décisions du président de la République et sans distinctions aucune sur le recrutement des jeunes qui se fera l'année prochaine », a indiqué Carmel Koumba, président de la PSEE et porte-parole par intérim du Réseau des leaders et des associations des universités

du Congo (Relauc).

Par ailleurs, ce regroupement des jeunes s'est réjoui du fait que ce recrutement se fera d'une part sur des jeunes sortis des écoles de formations professionnelles et de l'autre, de chaque jeune congolais de la République.

Par rapport à l'allocution du chef de l'Etat, les associations et les mouvements des jeunes leaders ont fixé plusieurs objectifs notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et autres.

Cette plate-forme a demandé aux Congolais de mettre en œuvre dans la paix et l'unité les recommandations et les décisions du chef de l'Etat pour favo-

riser le développement national.

Les jeunes leaders des universités et de la société civile du Congo ont également loué la volonté du chef de l'Etat d'éradiquer les antivaleurs. Selon eux, cette lutte doit s'effectuer particulièrement sur l'application des lois. « Nous allons soutenir les efforts du chef de l'Etat dans le but de promouvoir l'éducation, l'entrepreneuriat, l'employabilité des jeunes et autres, par le lancement d'une très grande plateforme citoyenne dénommée Sursaut national pour le développement, en sigle Surnade », ont-ils conclu.

Notons que cette rencontre a été initiée par le Relauc.

Christ Bissila Pondo (stagiaire)

MIGRATIONS

Le Maroc va accueillir un colloque international

La rencontre se tiendra du 1er au 2 avril à Oujda et aura pour thème « Migrations internationales : politiques publiques d'intégration et développement, réalité, défis et horizons. »

L'occasion sera tout indiquée pour ces assises, initiées par le Centre universitaire d'études des migrations de l'Université Mohammed Premier d'Oujda, d'analyser, discuter et échanger sur les politiques publiques de la migration mises en œuvre par les pays traditionnellement migratoires.

Le colloque permettra à la communauté scientifique et universitaire d'arrêter des pistes et autres approches de réponses pouvant permettre d'améliorer les politiques publiques liées à la gestion migratoire, mais aussi à l'intégration des migrants.

Dans une note de présentation de la rencontre, les organisateurs soulignent que les flux migratoires internationaux, qui ne cessent de s'accroître, marquent la cadence des interventions publiques des pays d'origine et de destination. Le texte ajoute que les enjeux de la gestion migratoire et du vivre ensemble exigent la mise en œuvre non seulement de politiques publiques d'intégration des migrants réguliers et des personnes demandeurs de la protection internationale mais aussi des programmes de leur retour volontaire dans chacun de leurs pays.

S'agissant du Maroc qui abritera le colloque, un pays traditionnellement d'émigration, les organisateurs rappellent qu'il s'est transformé à partir de 2013 en une nation de destination d'immigration, ce qui nécessite l'actualisation et l'enrichissement des instruments d'intégration de migrants. Dans cette optique, Rabat a déjà mis en œuvre deux stratégies nationales : la stratégie d'immigration et d'asile, ainsi que celle destinée aux Marocains résidant à l'étranger.

N.N.G.

ACCORD TURCO-LIBYEN

La Grèce appelle Ankara à ne pas franchir les lignes rouges

Le Premier ministre grec, Kyriakos Mitsotakis, a mis en garde les autorités turques après le feu vert donné par le Parlement du pays sur un déploiement des troupes en Libye, à la suite du contentieux sur un accord maritime turco-libyen auquel Athènes est vivement opposé, a-t-on appris.

« Personne ne peut franchir les lignes rouges (...). Nous ne permettons aucune activité turque violant les droits souverains de la Grèce », a averti le chef du gouvernement grec dans une interview publiée, le 3 janvier, dans le quotidien canadien The Globe and Mail. Il répondait à une question sur les relations gréco-turques, et a évoqué l'accord maritime signé fin novembre entre la Turquie et le gouvernement d'union nationale (GNA), un document qui délimite les frontières des deux pays.

« La Grèce était prête à discuter avec tous les pays voisins dont la Turquie (...). Si au cours de ces discussions aucun accord n'est atteint avec Ankara, la Grèce est même prête à recourir à une juridiction internationale », a indiqué le Premier ministre grec.

L'accord signé entre Tripoli et Ankara permet à la Turquie d'étendre ses frontières maritimes dans une zone de la Méditerranée orientale où d'importants gisements d'hydrocarbures ont été découverts ces dernières années autour de Chypre. Le texte ouvre la voie à une implication militaire turque accrue en Libye. C'est pour cela que les forces du maréchal Khalifa Haftar accusent Ankara de fournir des armes et des conseillers militaires à leurs rivaux du GNA. En juin, elles avaient menacé de s'en prendre aux intérêts turcs en Libye.

Ankara dit soutenir le document parce qu'il garantit effectivement les intérêts turcs en Méditerranée. Des visées qu'Athènes ne cesse de condamner, appelant

les Nations unies à faire de même et soulignant que la Turquie et la Libye ne partagent aucune frontière maritime commune.

Hormis le différend portant sur l'accord maritime, Ankara et Athènes ont souvent des relations tendues du fait des altercations qui les opposent en mer Egée. Pays membre de l'Union européenne, la Grèce accuse son voisin de laisser passer des dizaines de milliers de demandeurs d'asile sur ses îles. Quant à la Tur-

par les Nations unies, a demandé une aide militaire « sur terre, sur mer et dans les airs » pour enrayer l'offensive du maréchal Khalifa Haftar.

Ege Seçkin, analyste au cabinet IHS Markit, relève que le GNA réclame une intervention turque d'envergure permettant de « changer le cours de la guerre » au moment où les forces de l'homme fort de la Cyrénaïque, appuyées par les Emirats arabes unis et l'Égypte, sont déjà aux

« Personne ne peut franchir les lignes rouges (...). Nous ne permettons aucune activité turque violant les droits souverains de la Grèce »

quie, elle menace « d'ouvrir les portes » de l'Europe aux migrants et exhorte la communauté internationale à soutenir son projet d'en rapatrier une partie en Syrie. A ce sujet, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a récemment averti de nouveau l'Europe que son pays ne pouvait seul faire face à un nouvel afflux de Syriens fuyant des bombardements dans leur pays.

Le 2 janvier, le Parlement turc a autorisé l'armée à envoyer des troupes en Libye pour soutenir le gouvernement de Tripoli, assiégé par les forces rivales du maréchal Khalifa Haftar. Il s'agit pour Ankara d'aller appuyer ses revendications sur des gisements d'hydrocarbures en Méditerranée, avec un déploiement sur le sol libyen, dont l'ampleur reste incertaine, selon des experts. L'initiative est justifiée au fait que, d'après les dirigeants turcs, le GNA, reconnu

portes de Tripoli, la capitale. Cette façon de faire pourrait prendre la forme « d'une brigade avec des avions F-16 et des forces navales pour protéger Tripoli contre les attaques maritimes, ce qui représenterait un contingent de quelque 3000 personnes », estime l'analyste.

L'envoi prochain des troupes turcs en Libye ne sera pas la première opération militaire d'Ankara à l'étranger : elle avait déjà mené plusieurs actions similaires dans des pays voisins, notamment en Syrie et en Irak, visant des combattants kurdes et des djihadistes. Mais il faut noter que contrairement à ces deux pays, la Turquie ne partage pas de frontière terrestre avec la Libye, située à 1500 km. Ce qui, selon des experts, pose plusieurs problèmes logistiques pour un pays à la capacité de projection limitée.

Nestor N'Gampoula

L'Égypte réagit et propose une solution « politique »

Craignant un renversement de la situation grâce à l'intervention d'une armée étrangère qui pourrait pousser les terroristes aux portes de son pays, le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, a convoqué, le 2 janvier, une réunion urgente du Conseil de sécurité nationale pour répondre au feu vert du parlement turc pour l'envoi des militaires en Libye.

L'Égypte n'a pas attendu le feu vert du parlement turc pour préparer une riposte à l'envoi des militaires turcs en Libye. Le président Abdel Fattah al-Sissi a déjà évoqué la question avec les présidents américain, russe et français ainsi qu'avec la chancelière allemande. Des entretiens qui ont porté sur « les dangers découlant d'une ingérence étrangère armée en Libye ».

Officiellement, l'Égypte est pour une solution « politique » de la crise libyenne tout en soutenant diplomatiquement l'armée nationale libyenne du maréchal Haftar. Grâce à l'offensive de ce dernier contre Tripoli à l'ouest, la frontière égyptienne jouxtant l'est libyen sur plus de mille kilomètres a été sécurisée. Pour le Caire, un renversement de la situation grâce à une intervention militaire turque placerait des jihadistes venus de Syrie aux portes de l'Égypte. Rappelons que c'est jeudi que les députés turcs ont autorisé l'envoi de troupes en Libye en soutien au gouvernement d'accord national (GAN) de Tripoli, menacé par une offensive du chef de guerre Khalifa Haftar, soutenu par la Russie, les Emirats arabes unis et l'Égypte.

Lors d'une session parlementaire extraordinaire, trois cent vingt-cinq députés ont voté pour et cent quatre-vingt-quatre contre ce texte qui donne à l'armée turque un mandat pour intervenir en Libye, valable pendant un an, a indiqué le président de l'Assemblée nationale turque, Mustafa Sentop. Les principaux partis d'opposition ont voté contre le texte, arguant qu'une intervention en Libye pourrait déstabiliser la région et entraîner la Turquie, qui a perdu plusieurs dizaines de soldats en Syrie, dans un nouveau bourbier.

Dans les tout prochains jours, le président Recep Tayyip Erdogan pourrait ainsi envoyer des troupes en Libye. Une mesure qui n'est pas du goût de l'Égypte dont le président Abdel Fattah al-Sissi a évoqué la question au Conseil de sécurité de l'ONU mettant en exergue « les dangers qui peuvent découler d'une ingérence étrangère armée en Libye ». Le gouvernement turc affirme agir en réponse à un appel à l'aide du gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez al-Sarraj, confronté à une offensive de l'homme fort de l'Est libyen, le maréchal Khalifa Haftar, qui s'efforce de prendre Tripoli.

Le président turc a signé le 28 novembre dernier un accord de « délimitation maritime » avec le GNA, ce qui lui permettrait en cas de victoire de ce dernier d'accéder à des ressources d'hydrocarbures dont le pays a tant besoin. En effet, la Turquie ne produit que soixante mille barils de pétrole/jour, alors que la Libye produit plus d'un million de barils/jour. Depuis la chute du président libyen Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est plongée dans un chaos profond mettant en scène deux principaux groupes armés : le GNA reconnu par l'ONU et celui du maréchal Haftar qui se livrent des batailles au prix des intérêts politiques, économiques, diplomatiques.

Yvette Reine Nzaba

VIE ASSOCIATIVE

L'ACBEF évalue son action à mi-parcours

La treizième assemblée générale ordinaire de L'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF) antenne de Pointe-Noire s'est tenue, le 28 décembre, en présence de Marie Chantal Loubassou, médecin chef, responsable du district sanitaire n° 3 Tié Tié.

Présidés par Alphonse Kinkondi, président communal de l'ACBEF, les travaux ont débuté par la lecture du rapport 2019 du bureau communal avant qu'Edna Foutou Bakala, trésorière générale, ne présente le rapport financier. Amendés, les deux documents ont été adoptés par les volontaires. Au nombre des décisions prises par les membres volontaires figure la recommandation qui demande au siège de lancer l'Initiative citoyenne africaine à Pointe-Noire.

En outre, les membres volontaires ont pris plusieurs résolutions, notamment celle relative à la mise en place d'une commission en vue de rencontrer les responsables

du service de la réglementation pharmaceutique à Pointe-Noire, à la mise en place d'une commission pour la construction de la clinique de Pointe-Noire au plus tard le 15 janvier 2020. L'assemblée générale a également décidé d'affecter une partie des recettes issues des frais du loyer des baraques à l'assainissement de la parcelle sans oublier la résolution qui demande d'assurer la mise en œuvre des recommandations de la mission accréditée lors de son passage à Pointe-Noire.

Au cours de ces travaux, le président communal de l'AcbeF a fait le compte-rendu de l'assemblée générale nationale tenue les 20



La photo de famille lors de l'assemblée générale

et 21 décembre dernier à Brazzaville avant qu'Espoir d'Almeda, président du mouvement action des jeunes (MAJ) de l'AcbeF ne présente les recommandations du forum local tenu la veille des assises. Après

des échanges fructueux et constructifs, l'assemblée générale a pris fin par le mot de remerciement du président communal qui a loué le dévouement de tous les participants ayant contribué à l'aboutissement heureux

des assises. Aux jeunes du MAJ, il leur a demandé plus de dynamisme et d'esprit de créativité afin de bénéficier de nombreuses opportunités qui se présentent à eux.

Hervé Brice Mampouya

DISPARITION

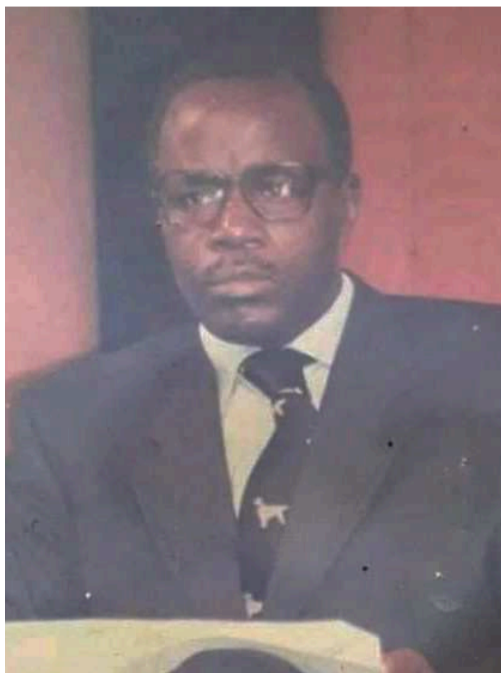
François Ibahi-Bahis s'en est allé

Ancien journaliste sportif à Radio Congo et Télé Congo, François Ibahi-Bahis est décédé le 29 décembre des suites d'une longue maladie.

C'est en 2007 qu'Ibahi-Bahis s'est éloigné du micro et de la caméra à la suite d'un accident vasculaire cérébral (AVC) qui l'a contraint à l'immobilisme. Malheureusement, il n'a pu retrouver la plénitude de ses capacités physiques jusqu'au jour fatidique du 29 décembre.

Ibahi-Bahis est venu au journalisme presque par hasard. Vendeur des journaux Mweti à Dolisie, il s'est fait remarquer dans la ville de l'or vert en imitant son modèle, le regretté Jean Gilbert Foutou, journaliste sportif émérite dont l'expression captivait les auditeurs de Radio Congo à l'époque.

En commentant les matchs de mwana foot sur les terrains sablonneux de Dolisie, Ibahi-Bahis s'est fait un nom. Sans le savoir, il a balisé un chemin qui l'a amené vers les médias nationaux. Lors d'une retransmission en directe d'un match de football à Dolisie, sous la pression du public local, les reporters de Radio Congo ont cédé le micro à Ibahi-Bahis qui n'a pas raté l'aubaine. Ses commentaires ont épaté et



Le regretté Ibahi-Bahis crédit photo DR»

Il a rempli à merveille cette tâche. On a décidé de le faire venir à Brazzaville. C'est ainsi l'autodidacte Ibahi-Bahis est devenu un journaliste sportif respecté dans le pays. Il fut aussi correspondant sportif de la Radio Africa n°1 et retransmettait souvent les matchs du Congo sur la Radio panafricaine. Ibahi-Bahis qui a longtemps lutté contre la maladie est décédé presque oublié par tous. Adieu Ibahi-Bahis que la terre te soit légère.

Hervé Brice Mampouya

ŒUVRES DE CHARITÉ

Lys Arnauld Poaty Pambou fait des dons de vivres aux habitants de Mongo-Mpoukou

Dans le cadre de la célébration des fêtes de fin d'année et de Nouvel An, Lys Arnauld Poaty Pambou, habitant du cinquième arrondissement Mongo-Mpoukou, a offert le lundi 30 décembre des vivres à plus de trois cents personnes.

Ces dons étaient composés de poulets, de poissons salés, de bouteilles d'huile, de riz, de boîtes de tomates, d'oignons et autres. Expliquant le sens de son geste, Lys Arnauld Poaty Pambou a signifié que ces dons s'inscrivent dans le cadre des œuvres de charité qu'il accomplit à l'égard des habitants de Mongo-Mpoukou. « Nous nous retrouvons chaque fin d'année avec les habitants de Mongo-Mpoukou afin que j'accomplisse ces gestes d'amour avec un élan de cœur. Je suis natif de cet arrondissement. Après avoir remis des jouets aux enfants du même quartier pendant la fête de Noël, j'ai cette fois pensé aux pères et mères. Une fin d'année représente pour moi une oc-



Lys Arnauld Poaty Pambou remettant un don à une maman/Adiacasion propice pour égayer les plus âgés qui vous ont vos s'épanouir », a-t-il signifié. Remerciant le geste de

leur donateur, Makosso Zinga Véronique et Poaty Mbougou Pélagie ont expliqué que ces dons sont perçus par les habitants de Mongo-Mpoukou comme une bénédiction divine. « Que le bon Dieu comble notre fils Arnauld Poaty Pambou, lui qui a toujours pensé aux habitants de son arrondissement à l'occasion de chaque fête de fin d'année », ont-elles déclaré.

Faustin Akono

« Que le bon Dieu comble notre fils Arnauld Poaty Pambou, lui qui a toujours pensé aux habitants de son arrondissement à l'occasion de chaque fête de fin d'année »

PARALITTÉRATURE

La bédéiste Jussie Nsana, optimiste sur l'avenir de la bande dessinée au Congo

De retour de Kinshasa, où elle a représenté le mois passé le Congo à la 6^e édition du Salon africain de la bande dessinée et de l'autre muzik (Sabdam), en compagnie de son condisciple Fortuné Kombo, dit Djobiss l'artiste peintre, auteur de bande dessinée, Jussie Nsana apprécie le 9^e art congolais qu'elle juge porteur des lendemains enchanteurs.

Organisé par l'Atelier de création, de recherche et de l'initiation à l'art, le Sabdam a réuni de nombreux bédéistes venus de la République démocratique du Congo, de la Centrafrique, du Gabon, du Cameroun, du Bénin, de la République du Congo. L'événement initié par le bédéiste Barly Baruti a eu pour thème « *L'art dans le patrimoine historique Kongo* » et comme principaux objectifs de réunir les auteurs, éditeurs et libraires afin de favoriser la discussion sur le rôle de la bande dessinée (BD), sur les possibilités de carrière et de revenu du bédéiste et la mise

en place d'un véritable marché local mais aussi de redynamiser l'esprit de la lecture dans les écoles. À Kinshasa, la participation congolaise a été très appréciée. « *Lors du salon, nous avons animé un stand qui était dédié à la République du Congo. En tant qu'auteur de BD à Pointe-Noire, j'ai présenté un fousing de BD appelé Louwemb' qui a été réalisé par les auteurs de Pointe-Noire et imprimé à Kinshasa. Les premiers lecteurs étaient justement les Kinois. De son côté, Fortuné Kombo, Djobiss a apporté la BD fait au Congo par les auteurs du Congo. Le public a beaucoup apprécié Les BD comme Super Mokwa, Wari Boude, Mbongui bulles, qui est un album réalisé par les auteurs de Brazzaville* », a dit Jussie Nsana. À Kinshasa, les représentants congolais ont également participé aux rencontres et tables rondes, organisées en marge du salon, qui ont permis aux bédéistes de communier avec le public.



Jussie Nsana animant le stand Congo Brazzaville lors du Sabdam/DR

« *J'avoue que j'étais agréablement surprise par l'engouement du public sur la BD. Nous avons vendu nos BD sans problème et le public a beaucoup apprécié nos créations. Cela me réjouit d'autant plus que je constate que le*

public de Kinshasa est un public qui consomme beaucoup de BD », a-t-elle renchéri. L'avenir de la BD congolaise s'annonce prometteur car de nombreux projets vont voir le jour très prochainement.

« *À la clôture, Fortuné Kombo*

Djobiss, l'un des doyens de la BD au Congo, a annoncé la création très prochaine du 1^{er} salon de la BD du Congo Brazzaville. Les préparatifs ont même déjà commencé » a-t-elle indiqué. Et de conclure : « *Cet événement qui va réunir les bédéistes du continent va permettre de rendre encore populaire la BD au Congo. Avec le collectif Dikouala Bulles, nous préparons les prochaines rencontres itinérantes de la BD à Pointe-Noire et aussi la publication de trois BD. Donc, on aura une BD individuelle, «La mutekolo». Et puis avec les jeunes bédéistes locaux, on va continuer à publier Louwemb' qu'on a présentée à Kinshasa et nous avons la BD du collectif qu'on appelle «Kwa Nza». C'est une BD spécialisée dans la tradition. Toutes les histoires que les dessinateurs vont relater ont un lien avec la tradition africaine en général et Kongo en particulier.* »

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Le vrai visage des fidèles !

Que ce soit en politique ou dans d'autres domaines de la vie sociale, des fidèles à un compagnon ou à un idéal s'identifient aisément. Contrairement aux infidèles, versatiles et aux inconstants voire aux traîtres, les fidèles sont caractérisés par un certain nombre d'invariants sociaux qui les distinguent des autres. Ils sont là quelle que soit la durée des temps. Ainsi caractérisés, des fidèles sont comme l'«arbre et l'écorce» et cela cause moins de brouilles dans la société. En clair, le démembrement de tout système social est en partie dû aux cas d'infidélités. Alors comment savoir si cet homme est fidèle ou pas ?

Avant d'entrer dans le vif du sujet, notons tout de même que la société a plus d'hommes infidèles que fidèles. Ce constat se fait dans toutes les sphères de la vie sociale, notamment dans des foyers conjugaux, dans des formations politiques, dans des organisations non gouvernementales, dans des administrations publiques et privées, dans les groupes d'amis et mutuelles, dans les associations et assemblées religieuses. Le contre poids de la fidélité qui est l'infidélité est un vrai mal social à réparer si l'on veut construire une société à moindres déchirements.

En des termes simples et concis, le fidèle est la personne qui garde sa foi à l'égard d'une autre personne, d'une idée ou d'une organisation sociale quelle qu'elle soit. Une personne qui est constante dans les affections et remplit ses devoirs. Bref, la fidélité paie mieux que l'infidélité, même si son résultat est peut être tardif. Mieux vaut être donc fidèle que de briller par une sorte d'infidélité partout où l'on s'intègre où l'on est appelé à y être.

La fidélité conjugale, par exemple, consiste, pour les membres d'un couple à considérer son conjoint comme le partenaire privilégié

de sa vie privée et son seul partenaire sexuel pendant toute la durée du couple. Donc, la fidélité rejette des plans soi-disant B ou C dans des couples, car ces plans sont destructeurs.

Que dire de la fidélité en politique ? Elle renvoie, disent les politologues, à un attachement à un acteur politique en rapport avec des valeurs qu'il défend, que ce soit au plus fort de ses sondages ou au plus faible de ceux-ci. On est avec lui à la manière que l'écorce ne quitte pas l'arbre qu'elle couvre et protège. La fidélité politique, c'est aussi le fait d'avoir des convictions et des idéaux, tout en restant constant et imperturbable vis-à-vis de ceux-ci. La fidélité en politique est la meilleure des choses et épargne la société de plusieurs situations désastreuses. Car lorsqu'on quitte par défaut de fidélité, les autres compagnons, on n'est pas loin de se créer des obstacles sur son propre chemin.

La fidélité dans des associations non politiques. Des associations, disons-le, sont des contrats passés entre plusieurs personnes qui décident de mettre en commun leurs connaissances ou leurs activités pour réaliser des projets collectifs dans un but autre que le partage de bénéfices. Alors, des non-fidèles sont ceux qui quittent vite le navire à moindre vagues et tourbillons qui ne sont que des incidents de parcours. Des fidèles sont ceux qui résistent et ferment des oreilles à toute idée de coquetterie pour pouvoir espérer des lendemains meilleurs. Oui la fidélité paie !

Ainsi scrutée, la fidélité est cette aventure qui peut nous amener vers un lendemain souriant alors que l'infidélité a plus de choses regrettables. Soyons donc fidèles aux autres et à nos convictions, car la fidélité ne déchire pas, mais elle sauve. A bon entendeur salut !

Faustin Akono

LINAFOOT

Les résultats de la première journée

La première journée du championnat de la Ligue nationale de football Zone B, débutée le 31 décembre, s'est poursuivie respectivement les 2 et 3 janvier au Complexe sportif de la ville océane.



Un extrait du match EF Total-Munisport/Adiac

La compétition se déroule sans incident depuis son démarrage, le 31 décembre, avec des équipes instables faute de mobilité des joueurs. En effet, à l'ouverture du championnat, le FC Nathaly's et Beni ont livré un match au terme duquel, Nathaly's s'est imposé sur le score étriqué de 1 but à 0. En deuxième explication, Pélerin et ASK/P-N Football Académie se sont neutralisés sur le score de 0 but partout.

Le 2 janvier, le Club des jeunes s'est incliné devant CS Sersy, 0 à 1 alors que l'AS Vaudou a prié le dessus face à la Mancha, 2 buts à 1. Le jour suivant, Tchimaghi et Inter Club ont fait jeu égal, 0 à 0 avant la défaite de l'EF Total face à Munisport, 0-1.

La deuxième journée débute le 7 janvier au Complexe sportif de Pointe-Noire avec deux affiches au programme, Béni Sport/Fleure du Ciel et Inter de P/N contre le Club des jeunes. Le 8 janvier, Pélerin accordera son hospitalité à EF Total avant le duel CS Sersy face à la Mancha qui cherchera à se relever après sa défaite face à l'AS Vaudou.

Charlem Léa Itoua

AFRIQUE

Lomé va abriter un sommet des chefs d'État consacré à la lutte contre le trafic des faux médicaments

Six présidents africains, dont le Congolais Denis Sassou N'Guesso, sont attendus dans la capitale togolaise, du 17 au 18 janvier prochain. Ils plancheront sur les mesures concrètes face aux faux médicaments et la criminalisation du commerce en Afrique.

La rencontre de haut niveau sur la lutte contre les faux médicaments est initiée par le gouvernement togolais, en partenariat avec la Fondation Brazzaville, une organisation dédiée à la résolution des conflits, à la préservation de l'environnement et à la conservation de la nature notamment en Afrique.

Cette initiative qui se veut une réponse à la crise de santé publique en Afrique permettrait d'introduire de nouvelles législations visant à criminaliser le trafic de faux médicaments, de mettre en place des mécanismes appropriés au niveau

national afin d'assurer une application vigoureuse de la législation pénale pour réprimer le trafic et d'encourager d'autres Etats africains à se joindre à la lutte. D'après les organisateurs, six chefs d'Etats ont déjà confirmé leur participation, à savoir les présidents Adama Barrow, de la Gambie, Denis Sassou N'Guesso, de la République du Congo, Mahamadou Issoufou, du Niger, Macky Sall, du Sénégal, Yoweri Museveni, de l'Ouganda et Faure Gnassingbé, l'hôte du sommet.

Des figures de la Fondation Brazzaville sont également attendues

parmi lesquelles Jean-Yves Ollivier, président de cette fondation ; Joyce Banda, ancienne présidente du Malawi, Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigéria, Kgalema Motlanthe, ancien président de l'Afrique du Sud, Amama Mbabazi, ancien Premier ministre de l'Ouganda, Amara Essy, ancienne Premier ministre de Côte d'Ivoire, Kabiné Komara, ancien Premier ministre de Guinée.

Un véritable défi à relever pour les intervenants. Selon l'Organisation mondiale de la santé, plus de 40% des médicaments vendus sur le continent sont des faux. Le trafic de faux médicaments tue plus de neuf cents mille Africains chaque année.

Fiacre Kombo

AFFAIRES

Douze sociétés comptent investir près de 215 milliards Fcfa au Congo

La Commission nationale des investissements a tenu, le 3 janvier 2020 à Brazzaville, sa dernière session de l'année 2019. Sur les seize dossiers soumis à son approbation, elle a accordé des agréments à douze sociétés dont l'investissement global est estimé à plus de deux cent quatorze milliards Fcfa.

Sur les seize dossiers examinés par la Commission, quatorze étaient nouveaux et deux en réexamen, recalés à la dernière session de septembre 2019. Pour cette session, au total douze dossiers ont reçu un avis favorable de la commission.

« Cette fois-ci la Commission nationale des investissements a examiné seize dossiers et a donné un avis favorable à douze dossiers dont huit sociétés ont bénéficié d'un avis d'office et quatre devront compléter leurs dossiers. Cependant, quatre autres sont ajournées », a précisé le président de la Commission nationale des investissements, Jean Raymond Dirat qui a dirigé les travaux.

Les douze sociétés soumissionnaires représentent un investissement global de près de deux cent quinze milliards Fcfa. Si tous ces investissements venaient à être réalisés, ils devraient générer plus de trois mille six-cent emplois directs.

Les sociétés adjudicatrices entendent investir dans les secteurs de l'industrie, l'agro-industrie, des bâtiments et travaux publics, l'agropastoral, la construction, l'exploitation forestière, les télécommunications, des services et dans bien d'autres domaines porteurs de croissance.

Ayant acquis leur agrément, ces sociétés devraient bénéficier des allègements de la part de l'Etat, conformément à la charte des investissements. Ces avantages portent, entre autres, sur la réduction à 5% des droits de douane ; de trois ans de réduction de la taxe sur le bénéfice et de bien d'autres faveurs fiscales.

En contrepartie, les sociétés ont l'obligation de recruter prioritairement le personnel congolais, l'immatriculer à la sécurité sociale. De même, elles doivent transformer la matière première sur place afin de participer au développement économique.

Une société véreuse écope des sanctions disciplinaires

Lors de cette session, la Commission d'investissements a statué sur le cas d'une entreprise qui avait bénéficié de l'agrément et des allègements, mais n'a pas honoré ses engagements vis-à-vis de l'Etat, utilisant les avantages accordés par l'Etat à d'autres fins. Cet incivisme a causé à l'Etat, selon Jean Raymond Dirat, une perte de plus de 395 millions Fcfa.

Conformément aux textes en vigueur, a-t-il poursuivi, ladite société va écoper des sanctions proportionnelles à son incivisme. En rappel, la Commission nationale des investissements est un organe d'exécution de la politique du gouvernement en matière de promotion des investissements. Elle compte vingt-deux membres permanents, issus de diverses administrations et institutions. Elle a pour mission d'examiner les demandes d'agrément sollicitées par les entreprises en vue d'accorder à celles qui remplissent les critères des avantages particuliers prévus dans la charte des investissements.

Firmin Oyé

TRANSFERTS

Thievy Bifouma prolonge jusqu'en juin 2021 au Yeni Malatyaspor

En fin de contrat en juin 2020, Thievy Bifouma a prolongé son bail d'un an, avec une option d'une année supplémentaire, a annoncé, samedi, le Yeni Malatyaspor.



Thievy Bifouma a prolongé son contrat jusqu'en 2021 avec le Yeni Malatyaspor (twitter)

L'attaquant congolais de 27 ans réalise un des meilleurs débuts de saison de sa carrière avec 6 buts et 2 passes décisives en 13 journées de championnat. Alors que l'international congolais pouvait s'engager librement avec n'importe quel courtisan dès ce mois de janvier, puisque son contrat initial arrivait à terme en juin prochain, le Yeni Malatyaspor s'est protégé d'un départ gratuit de son attaquant.

Si l'actuel 8^e du championnat venait à manquer ses objectifs de fin de saison (coupe de Turquie, qualification européenne) ou si Bifouma recevait des offres intéressantes en fin de saison, le départ de l'ancien Strasbourgeois devrait toutefois se profiler. Mais le Yeni Malatyaspor pourrait alors faire un retour sur investissement.

Rappelons que l'attaquant vedette des Diables rouges n'a jamais marqué plus de 6 buts sur une saison en première division (6 avec Sivasspor en 2017-2018). Et que son record est de 11 buts en deuxième division espagnole avec Las Palmas en 2012-2013.

Camille Delourme

RÉFLEXION

Mort à l'Amérique ?

Que le président des Etats-Unis ait commis une erreur historique en faisant assassiner en Irak le général iranien Qassem Soleimani ne fait, hélas !, aucun doute. Et que les Américains paient, demain ou après-demain, cette erreur au prix fort, ne fait non plus aucun doute. Il suffit, pour s'en convaincre, de remonter quelques décennies en arrière et de se remémorer les conséquences désastreuses de la guerre du Vietnam, de la guerre d'Afghanistan, de la guerre d'Irak, autant de conflits perdus par les Américains au terme de longs et sanglants combats qui ont coûté la vie à des dizaines de milliers de GI's, à des centaines de milliers de civils sans rien apporter à l'Oncle Sam.

Il se peut en effet, comme l'affirme Donald Trump pour justifier l'ordre donné au Pentagone d'abattre le général Soleimani, que l'Iran ne ré-

ponde pas immédiatement à cette provocation délibérée. Mais l'on peut être certain qu'à échéance de quelques semaines ou de quelques mois et par les canaux les plus divers – en commençant par ceux du terrorisme et de la guerre asymétrique – les Mollahs se vengeront. S'ils ne fermeront sans doute pas le Détroit d'Ormuz par lequel transite près du quart du commerce mondial des hydrocarbures, ce qui leur poserait de sérieux problèmes avec leur puissant allié chinois, ils multiplieront les attaques ciblées contre des objectifs stratégiques américains, y compris sur le sol même des Etats-Unis.

Ce qu'oublie volontiers les Américains, dont la nation est née il y a à peine deux siècles, c'est que l'Iran est l'une des plus anciennes civilisations de la planète, a traversé les

millénaires en renforçant ses positions au Proche comme au Moyen-Orient, n'a pas cessé d'étendre ses alliances tout au long des dernières décennies en soutenant l'Irak, la Syrie, le Liban, le Hezbollah palestinien et le Yémen, a constitué un puissant bloc de nations autour du courant chiite de l'Islam, est appuyé aujourd'hui sur la scène diplomatique par les deux superpuissances que sont la Russie et la Chine. Bref que les chances de le battre sur le plan stratégique sont très faibles, pour ne pas dire inexistantes.

Si l'on ajoute à ce qui précède le fait que très probablement l'assassinat du général Soleimani a été inspiré, via le gendre de Donald Trump Jared Kushner, par l'Etat d'Israël qui craint à juste titre que l'Iran se dote comme lui de l'arme nucléaire l'on peut être certain que le conflit qui débute dans

l'immense et très riche région du Levant prendra vite une dimension planétaire. Réveillant les vieux démons de la guerre des religions, il se traduira à plus ou moins court terme par des tensions qui gagneront d'autres régions du monde.

En commençant, bien sûr, par l'Europe qui n'a pas été capable de faire entendre sa voix de façon audible dans le conflit qui se dessinait depuis des mois entre l'Iran et les Etats-Unis. L'Europe qui peut être certaine, aujourd'hui, que les migrations sauvages vers ses côtes en provenance du Proche-Orient et de l'Afrique du nord vont s'amplifier avec toutes les conséquences politiques que cela aura, en particulier la percée des partis d'extrême droite dans plusieurs de ses pays membres.

Jean-Paul Pigasse